

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE

GROUPE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES

MONOGRAPHIE DU COLLEGE

G. BUDE - YERRES

Une "expérience" dans un équipement intégré

1967 - 1984

Françoise LE BROZEC - Eve-Laure MICHELON

Novembre 1986

Qu'est-ce qu'un équipement intégré ?

C'est le rassemblement, en un même lieu, d'un établissement scolaire et d'établissements sociaux, socio-éducatifs, culturels et sportifs, qui décident de mettre en commun leurs ressources et leurs locaux, dans une perspective d'animation globale.

Les centres intégrés constituent des ensembles dont la composition varie en fonction de la réalité et des besoins locaux et leurs équipements peuvent être physiquement reliés ou non. Mais l'intégration implique toujours une certaine mise en commun des installations, un travail d'équipe entre tous les partenaires et une structure de coordination.

L'intégration des équipements vise les objectifs suivants :

1) Rationalisation dans l'emploi des équipements par l'utilisation maximum, la polyvalence et la banalisation ; cette pleine utilisation permettant à chaque établissement de disposer de locaux supplémentaires tout en assurant une économie globale.

2) Décloisonnement dans les services, animation concertée et coordonnée, éducation permanente et globale.

3) Ouverture physique de l'école sur son environnement et liens de coopération entre l'établissement scolaire et tous ses partenaires pour permettre à chacun - et à chaque élève en particulier - de pratiquer le maximum d'activités, pour son épanouissement personnel, pour créer un espace éducatif local favorisant le développement culturel global d'un quartier ou d'une ville.

S O M M A I R E

	Pages
PREAMBULE (définition et organigramme du CEC)	1
PREFACE	5
A. Une expérience "empirique, démocratique et globale" Récit des années de lancement (1967-71).	7
B. Notes chronologiques 1969 - 1980	31
I. Période de mise en place conflictuelle du projet 1969 - 1973	33
II. Reflux en douceur 1973 - 1977	43
III. Reprise en main 1977 - 1979	54
IV. Déprime et désagrégation 1980 - 1984	61
C. Chronologie détaillée 1980 - 1984, analysée sous l'angle du groupe d'animation "CIEP".	64

P R E A M B U L E

ORGANIGRAMME DU C.E.C. DE YERRES**en 1972**

Tel qu'il est présenté dans un document diffusé au public en septembre-octobre 1972 (une sorte de bilan après la 4ème année d'intégration).

- Conseil d'administration
Président : Paul TEITGEN
- Direction générale : Jean ESTEVE
- Services communs
Secrétariat
Intendance
Relations extérieures et Bulletin d'information Aujourd'Huy
Correspondants et relais : animateurs bénévoles en contact sur leur lieu de résidence ou de travail avec un groupe d'environ dix usagers au moins.
- 8 établissements intégrés (par ordre d'ouverture)
 - 1 Le collège d'enseignement secondaire Guillaume BUDE 1967
 - 2 Promotion sociale 1968
 - 3 Centre sportif 1969
 - 4 Maison pour tous 1969
 - 5 Atelier d'animation artistique. 3A. 1969
 - 6 Conservatoire de musique et de danse, annexé aux 3A.
 - 7 Centre social municipal, au C.E.C. depuis mars 1970
 - 8 "Librairie publique" 1970

1. CES Guillaume BUDE

dirigé par M. NANGEOT de 1967 à 1970

M. MARTEL de 1970 à 1971

Mme NIOCEL Depuis 1971.

65 enseignants (dont un animateur musical aux 3A et directeur du Conservatoire).

2 documentalistes.

Rénovation pédagogique :

- . "Ouverture" de l'établissement et de l'enseignement
- . Travail de groupe (ateliers)
- . apprentissage de l'auto-discipline.

2. Centre de Promotion sociale

créé en décembre 1968.

Le directeur est le directeur général du CEC

Cours du soir gratuits, dans les salles du collège, assurés par des enseignants du collège et d'autres (CNAM).

3. Centre sportif

créé en janvier 1969.

Un directeur

Nombreuses activités et clubs

Assu

Ecole de boxe, école de tennis

Séjours de ski, projets vacances.

4. Maison pour tous

ouverte en février 1969

Le directeur participe à une Equipe permanente d'animation.

1 Conseil de Maison se réunit 2 fois par mois

composé de l'équipe permanente et 6 représentants élus des usagers.

1 Conseil d'animateurs réunit permanents et bénévoles.

5. Atelier d'Animation Artistique

créé en mars 1969.

Diffusion des spectacles et animation de tous publics, des écoles primaires et secondaires.

1 équipe d'animation :

le directeur + 1 secrétariat + 1 accueil + 1 Relations publiques + 1 animateur (expositions, café théâtre, chanson) + 1 animateur musical.

6. Conservatoire

Initiations musicales (méthodes ORFF, MARTENOT).
Jardin musical pour les enfants. Cours d'instruments sans examens.
Promotion d'actions comme "A nous la musique" dans les écoles.
Tarifs dégressifs pour le 2ème et 3ème enfant.

7. Centre social municipal

installé au CEC en mars 1970.

8. "Librairie publique"

créée en septembre 1970 par un libraire Pierre BLUM
avec l'intention de vendre des livres.
Devient Bibliothèque de prêt et d'information en septembre 1972.

Cet organigramme, qui date de 1972, est resté le même jusqu'en 1986 avec ses 8 établissements. Certains ont consolidé leur existence, avec parfois un changement de dénomination :

- la librairie publique est devenue bibliothèque publique puis municipale (...)
- le centre de promotion sociale est devenu centre de formation continue
- le conservatoire est devenu Ecole nationale de musique et de danse

A partir de 1986 tout a été remis en cause ; les nouvelles structures sont encore mal définies...

P R E F A C E

A

UNE EXPERIENCE "EMPIRIQUE DEMOCRATIQUE ET GLOBALE"

RECIT DES ANNEES DE LANCEMENT

1967 - 1971

L'origine et les débuts du collège G. BUDE établissement expérimental intégré à un Centre Educatif et Culturel (CEC).

I. LA "PREHISTOIRE" DU CEC

YERRES est une petite ville de banlieue résidentielle au sud-est de PARIS, au bord de l'YERRES, petit affluent de la SEINE.

Cette ville comptait 14 000 habitants en 1965. Sa population était en rapide extension, il se trouvait nécessaire d'y construire un CES.

Or depuis 1964, l'entreprise GEEP-Industries s'était installée à YERRES, dans une ancienne abbaye bénédictine restaurée par ses soins. Cette entreprise était spécialisée dans la construction d'équipements et plus particulièrement d'équipements scolaires, à partir de procédés industriels lourds. Le PDG de l'entreprise était M. Paul CHASLIN, ingénieur et self-made-man militant des mouvements d'éducation populaire (Eclaireurs, Peuple et Culture), militant politique aussi (gaulliste de gauche puis Rocardien).

Il était devenu adjoint au maire de la ville d'YERRES en 1965.

Lorsqu'il a été question de construire un collège à YERRES, c'est là qu'il a eu l'idée géniale de ne pas créer seulement le CES mais d'en faire un établissement à la fois pour l'éducation et la culture.

Il faut dire aussi que, comme beaucoup d'autres à l'époque, la ville d'YERRES ne possédait rien dans ce domaine.

"La bibliothèque municipale, c'était une armoire au fond de la salle des mariages" se souvient M. CHASLIN.

Le maire à l'époque était M. Paul SANOUILLER un petit homme à la faconde méditerranéenne, vaguement radical, laïque de gauche. Un ancien de la SNCF (comme beaucoup d'autres Yerrois). La ville commençait à sortir de sa torpeur ; ancien village de vigneron devenu lieu de résidences bourgeoises puis de lotissements populaires, elle s'étoffait depuis peu de nouveaux ensembles d'immeubles collectifs, amenant une population de cadres moyens et d'employés. La mairie était installée dans un des nombreux manoirs de la ville, au milieu d'un parc ; M. CHASLIN possédait un autre de ces domaines, au bord de l'YERRES, ancienne propriété du peintre Gustave CAILLEBOTTE. Il possédait aussi diverses propriétés dans le centre villageois destinées à la future restructuration urbaine du site (on l'appelait parfois entre nous "le marquis de Carabas").

Et il restait un terrain appelé "le Manoir" de l'autre côté de l'YERRES...

Vers 1966, à ce que raconte M. CHASLIN, des gens des ministères de l'E.N. cherchaient où implanter un établissement de type nouveau... "Pourquoi ne pas le faire à YERRES ? J'ai une ville à ma disposition"(!) propose-t-il.

Et les travaux du collège commencent en Avril 67. Le CES est ouvert à la rentrée de septembre 67. (Il s'appelle G. BUDE car en face du CEC, au bord de l'YERRES, se trouve la propriété des seigneurs d'YERRES, qui furent en leur temps les "BUDE" et Guillaume venait de temps en temps s'y reposer à la campagne...)

Le projet de "Collège Culturel", comme on disait à l'époque, n'avait pas été facile à mener à bien. Avec M. RENARD, Inspecteur Général de la Vie Scolaire, M. CHASLIN avait monté des opérations pour convaincre les ministères, les élus locaux. En 1966 il avait affrété un avion et emmené tout un aréopage de personnes des ministères, de la ville d'YERRES, de GEEP, visiter les "Community Collèges" d'ANGLETERRE, en particulier le collège IVANHOE à ASHBY dans le Leicestershire.

Ces équipements, nombreux dans le district de LEICESTER, de CAMBRIDGE, mais aussi dans les villes nouvelles de la banlieue Londonienne combinaient des écoles et des centres de formation d'adultes, et les locaux scolaires pouvaient être ouverts à la vie de quartier, aux associations. Réalisés dans un souci d'économie, après-guerre, pour le plein emploi des locaux, ces "Community Collèges" visaient aussi à stimuler la vie sociale et à compenser les effets déstructurants de l'architecture des villes nouvelles.

En FRANCE, l'idée de "Centre intégré" n'a pas été admise par tous, au départ. Le CES programmé a été réalisé en premier, construit pour communiquer avec d'autres équipements... Puis petit à petit, on a construit le reste (en fait on a financé ce qui avait déjà été construit !) en faisant signer chaque morceau du plan aux administrations spécifiques sans qu'elles en connaissent les autres parties !!

Les plans ne sont donc pas très originaux. Ce sont des bâtiments juxtaposés qui communiquent, plus ou moins bien, par des couloirs. C'est une sorte de raccomodage pas toujours fonctionnel. Certaines parties ont été financées plusieurs années après, mais l'enveloppe globale du bâtiment avait été construite dès le départ. Ces locaux non structurés et non chauffés étaient parfois utilisés (par exemple le futur centre de promotion sociale appelé "le frigo").

La bibliothèque pour enfants n'a été aménagée qu'en 1982 au rez de chaussée du bâtiment de la bibliothèque publique.

Le théâtre/galerie d'exposition n'a jamais été réalisé, vu son coût (estimé à 3 milliards de centimes et financé à 10%, la subvention, elle, a été reconduite d'année en année jusque vers 1978..!) Le terrain prévu pour le théâtre est resté "un trou", pendant 15 ans, d'où dépassaient les armatures métalliques des pieux de fondation (non financés !)... et depuis 1983 le terrain a été aménagé pour les logements et une modique extension du CEC. (Extension inférieure aux besoins du CEC, et dont l'affectation au CEC est actuellement contestée par la municipalité (RPR depuis 1983)). Le théâtre prévu ne sera donc pas construit (l'architecte des plans initiaux était D. CHEMETOV).

Le collège ouvre en Septembre 67 au milieu du chantier. Certains professeurs racontent comment une passerelle avait été aménagée entre deux bâtiments du collège, puis ne plaisant pas à M. CHASLIN, elle fut démolie et enterrée sur place ! dans la cour du collège).

Le directeur général du CEC a son bureau dans ce qui est prévu au collège pour la surveillante générale.

Ce n'est qu'en Mai 68 (entre le 13 et le 15) que les trois ministères de tutelle et le maire signent le protocole d'accord intitulé "Déclaration commune d'intention sur les buts poursuivis à YERRES par la création d'un Centre Educatif et Culturel."

Le premier directeur général est M. Jean ESTEVE, ancien proviseur puis commissaire général des Eclaireurs de France. C'est un homme qui intègre à la fois les valeurs et les méthodes de l'Education nationale et le sens de l'animation des mouvements d'Education Populaire.

Il l'a souvent exprimé par la suite, il ne faisait qu'une confiance limitée à l'école comme lieu de formation. Dans son passé de résistant puis de déporté, il a noué des relations durables avec des personnes qui, par la suite ont exercé un rôle important dans la haute administration (Paul TEITGEN, Edmond MICHELET). Lorsque Paul CHASLIN rencontre M. ESTEVE il annonce à YERRES "J'ai trouvé le merle blanc". Puis il recrute un directeur pour le secteur culturel (Atelier d'Animation Artistique = les 3A) M. Jean-Claude MARREY, une directrice pour la Maison Pour Tous, issue elle aussi du mouvement Eclaireur. Ces directeurs entrent en fonction en sept 68, dates où les locaux sont enfin prêts.

II. AU COLLEGE 1967-1969

C'est d'abord l'équipe de l'ancien CEG qui s'y transporte avec son directeur M. NANGEOT, avec son organisation, ses habitudes. L'innovation instituée au collège, sans doute à l'initiative de M. ESTEVE, consiste à découper l'emploi du temps en périodes de 45 minutes (ce temps correspondant aux possibilités d'attention d'un enfant, ce qui faisait l'objet de recherches à ce moment). Un enseignant certifié avait donc 24 périodes de 45 minutes de cours.

Les enseignants supportent mal ce système, qui alourdit leur charge de travail, de fait, et c'est à l'occasion de la visite prévue d'une personnalité étrangère (ministre ou vice ministre soviétique ou italien.?) qu'ils menacent de se mettre en grève; branle bas de combat ! L'administration s'inquiète de la grève et de l'image de marque que cela donnerait au CEC (déjà!), M. CHASLIN intervient au ministère (quel était l'objet de la demande ?) et les emplois du temps sont complètement refaits en 8 jours, à la Toussaint 68.

Nous ne savons pas comment ont été vécus les événements de Mai 68 au collège.

Pendant les deux années, 67/68 et 68/69, des voyages pédagogiques ont été organisés (par M. ESTEVE ? par M. CHASLIN ?) pour les enseignants et les parents d'élèves (?) dans des établissements expérimentaux : à SAINT-QUENTIN et à SUCY en BRIE. De ces voyages, il n'en était sorti pratiquement rien, si ce n'est un profond et durable dégoût pour le système des groupes de niveau, et une défiance vis à vis de l'audiovisuel. L'abondance de matériel à SUCY ne semblait avoir donné naissance à des réalisations très intéressantes ni à une pédagogie différente.

Ne réussissant pas à dynamiser, comme il l'aurait souhaité, le groupe des enseignants, le directeur général s'engage alors dans une nouvelle tentative : recruter des enseignants volontaires pour 69/70. Le ministère attribue 16 postes (On ne sait pas pourquoi dans les documents de l'époque on parle seulement de sept postes) au collège, au titre de son intégration au CEC. Des annonces sont publiées dans des revues pédagogiques.

(A partir de là, la chronologie s'appuie sur mes souvenirs personnels et des documents que j'ai conservés, puisque c'est à ce moment que je suis arrivée à YERRES).

En juin 69 les volontaires sont tous réunis un jeudi, et sont plus nombreux que nécessaire. En salle des professeurs ils sont rassemblés avec des professeurs déjà en fonction au collège (en particulier des responsables syndicaux du SNES). L'accueil est fait par M. ESTEVE et par M. CHASLIN. Je crois même que c'est CHASLIN qui a parlé le premier, en tant que constructeur, maire adjoint aux questions scolaires et culturelles, et président de l'association des parents d'élèves (Cornec) (son dernier fils est alors encore élève au collège).

III. L'ANNEE 69/70 AU COLLEGE.

On nous invite à innover, en fonction des grandes idées qui président à cette établissement, à définir notre projet, à participer à des animations socio-culturelles dans le cadre des établissements du CEC.

A. Les conditions.

A la rentrée 69 le collège fonctionne de façon traditionnelle. Les classes avaient 30 à 35 élèves, les cours de 50 minutes ; il y avait des classes de transition, CPPN et CPA. En quatrième et troisième on distinguait les classes d'enseignement long et les classes d'enseignement court, dont les élèves n'iraient pas au lycée. Les seize postes étaient utilisés pour :

a) Les décharges personnalisées et variables pour ceux des professeurs qui estimaient avoir quelque compétence pour animer des activités socio-culturelles (ciné club, club Unesco, ateliers manuels, moto club, chorale) et des clubs scolaires (club journal, club grammaire) ainsi que des cours de promotion sociale.

b) Les décharge systématique de deux heures à tous les enseignants anciens et nouveaux (ceci devait correspondre aux sept postes qui étaient réputés à la disposition du collège), à charge pour eux de se réunir et d'inventer quelque chose.

La gestion de ces deux heures n'était pas définie, pas structurée. Dans un climat de grande confiance on ne nous encadrait pas, on ne nous demandait pas de comptes précis.

Certains d'entre nous ont pris l'habitude de se réunir le lundi soir au CDI ou au café ; on se retrouvait aussi le midi à la cafétéria de la MPT, après la cantine.

B. Les premiers changements

Dès la rentrée 69 certaines choses changent. Deux des nouveaux enseignants sont élus au conseil d'administration du collège. A la séance du 8 novembre 69 sont annoncés ou décidés :

- l'arrivée d'un lot important de matériel audiovisuel (ceci correspond à une des idées-force de M. ESTEVE).
- la remise en chantier du règlement intérieur dans le sens "d'une meilleure participation de tous les intéressés à la vie de l'établissement" et tenant compte de la situation d'un collège qui doit devenir réellement expérimental.
- la participation des parents et des élèves (= de leurs représentants) à toute la durée des travaux des conseils de classe.

Le collège demande (déjà !) à pouvoir utiliser davantage les locaux du CEC,, "une coordination plus effective et plus harmonieuse des activités du CEC en fonction des problèmes pédagogiques du CES", une représentativité plus efficace du CES dans le domaine de l'organisation et du fonctionnement du CEC, et une participation concrète à la gestion d'un ensemble dans lequel l'établissement scolaire constitue un secteur particulièrement important."

Cela montre que la réflexion collective était donc engagée, à la fois sur la vie scolaire et sur le CEC. Cette réflexion se faisait sous l'impulsion de certains, à l'intérieur du groupe des enseignants : deux personnalités principales qui sont les deux élus au CA du CES déjà signalés : Jacques ROUDET et André FOREST tous deux agrégés et pourvus d'une expérience dans le métier, bientôt placés en position de leaders. Ils sont cependant très différents :

Jacques ROUDET, 48 ans en 1969, agrégé de Lettres, beau parleur à la voix profonde, doué d'un charisme puissant. Soulève les problèmes, suscite des interrogations chez ses interlocuteurs, déclenche des réactions soit d'adhésion passionnelle, soit de rejet violent. (Lors d'un repas collectif durant une journée de travail le jeudi, M. ESTEVE discutait avec lui et toute la salle l'entendit dire très haut "Non, vous n'êtes pas le christ !" (or M. ESTEVE n'était pas de ceux qui s'énervent facilement). Jacques ROUDET a réfléchi depuis longtemps aux problèmes de l'école et pense qu'il faut descolariser, cite souvent ILLYCH et parle de créer un "lycée sans murs"; c'est un ancien militant du SNES, du CRAP etc...

André FOREST agrégé d'histoire, musicien, compositeur, à la fois enseignant au collège et animateur musical des 3A (Atelier d'Animation Artistique) venu au CEC pour collaborer à son idéal d'action culturelle et d'abord dans l'école. Son action est soustendue par la conviction "qu'on n'est heureux que lorsqu'on crée". Membre du SGEN, il soulève fréquemment la question de la redéfinition du service des

enseignants. Il est celui qui, dans les premières années, met en forme les projets du groupe, qui, avec un papier et un crayon, ébauche ce que serait un emploi du temps expérimental.

Ces deux personnalités bénéficient d'un prestige certain, du moins dans les premiers temps, auprès de collègues dans l'ensemble plus jeunes, venus au CEC avec des motivations plus vagues et n'ayant pas de rapport avec les mouvements de recherche pédagogiques

Dans les nouveaux venus volontaire signalons encore :

- un groupe de quatre collègues arrivant du même lycée de CHATEAURoux.

- Bernard FLEURY, enseignant de mathématiques passionné d'astronomie, de musique, de sculptures mécaniques programmées. Il vient du lycée de MONTGERON et connaissait J. ROUDET avant d'arriver à YERRES (il avait même demandé naguère sa mutation pour "le collègue que dirigerait J. ROUDET"...!) Sa présence plus discrète ne suscite pas de conflits mais contribue à apporter le grain d'imagination et de fantaisie nécessaire parfois. Il reste volontairement marginal dans le collège, tout en établissant des relations amicales avec bien des collègues.

Les autres enseignants du groupe sont plus jeunes, moins expérimentés, moins militants. Cela amène une vie syndicale assez particulière : ceux qui arrivent là sont plutôt marginaux vis à vis des syndicats, il n'y a pas de réaction syndicale classique, on fonctionne en intersyndicale entre enseignants et même au delà avec les personnels des autres établissements du CEC...

Beaucoup des "volontaires" ne savent pas très bien pourquoi ils sont volontaires. Il n'y a pas de contrat préalable, pas de charte. Il y a eu des annonces dans des revues pédagogiques et M. ESTEVE a reçu personnellement les candidats. Il leur demande s'ils désirent animer des clubs au CEC, s'ils ont des compétences. (A moi il m'a demandé si je voulais enseigner le français en plus de ma spécialité d'histoire et géographie. Je n'ai pas accepté à ce moment là.)

Les étapes de l'élaboration du projet.

La réflexion collective s'organise dans le groupe des volontaires, avec aussi les plus actifs des "anciens" du collège, (militants SNES/SNI) (Tous les enseignants ont deux heures de décharges). Cette réflexion se structure de temps en temps sous diverses formes :

- réunions intersyndicales
- assemblées générales du jeudi (jour sans classe)

Certaines réunions sont convoquées officiellement par la direction du CEC avec repas offert par la maison, d'autres sont plus informelles. M. ESTEVE qui y participe est tantôt président de séance (en costume cravate), tantôt simple invité (en polo).

Le 4 décembre 69 la réunion s'intitule "colloque"; quatre commissions sont organisées :

- techniques audiovisuelles
- méthodes actives
- relations CES/CEC
- connaissance des élèves

Ces quatre thèmes représentent assez bien l'éventail des préoccupations des uns et des autres. Pour certaines commissions, des personnalités extérieures ont été invitées par exemple pour la deuxième Madame I..., institutrice de classe de transition. Toutes les commissions débouchent sur des demandes de formation pédagogique et de contact avec des formateurs. Certaines idées d'aménagement horaire apparaissent :

- des plages longues pour l'audiovisuel
- la création d'équipes pédagogiques sur des projets interdisciplinaires
- un mi-temps, pédagogique : activités scolaires le matin, activités d'éveil l'après-midi.
- organisation de voyages systématiques

et on craint déjà la dichotomie entre cours et clubs, entre matin et après-midi !

Puis les projets s'affinent par des interventions individuelles, textes écrits ou affiches.

Le 12 décembre s'est tenue une réunion parents/élèves/ professeurs, pour réfléchir aux innovations possibles à partir des propositions du 4 décembre. Cela prouve la volonté de faire participer les intéressés aux décisions qui les concernent.

Du 15 au 20 décembre il semble que les élèves aient organisé des manifestations culturelles de façon relativement autonome, avec l'aide de surveillants et de certains professeurs. (Personnellement je n'en ai pas de souvenir).

En janvier un texte de Jacques ROUDET est imprimé et distribué sans doute tous les casiers. Il s'intitule "pour un changement du CES BUDE". Il appelle à :

- élargir "le mouvement" aux parents, élèves, animateurs sous forme d'un "groupe d'action pédagogique".
- creuser le projet de mi-temps en commençant déjà à développer des clubs de toutes sortes et à organiser la "quinzaine" culturelle prévue par les 3A
- prendre en charge collectivement le vie du CEC, les projets, l'accueil des visiteurs du CEC, les relations avec le milieu local (Ecole de télévision)

Ainsi sont exposées des idées qui deviendront les axes de l'expérience pour les années à venir, qui définiront la spécificité du collège BUDE ("Empirique, démocratique et globale" a dit M. ESTEVE) pour toutes les années à venir.

Cependant tout ceci reste au niveau des idées, on est intéressé, on s'informe, on cherche à connaître des expériences existantes... (lors d'une assemblée, l'invitée est l'ex-directrice de l'école Decroly, Mme Jeanne VALLOTON.)

Mais, dans les faits ce qui amène le plus décisivement à accepter le changement, c'est le "Mars Culturel" de 3A. Cette initiative, appuyée par un budget conséquent, consiste à sensibiliser les enfants du CES à la culture sous toutes ses formes : projections de films, concerts de divers styles, organisation de débats d'actualités à partir du magazine (film) "Certifié exact" (réalisé par des journalistes licenciés de l'ORTF après 1968) danse, expositions, rencontres avec des acteurs, des poètes etc..

De plus, et c'est un fait remarquable, "s'y ajoutent des démonstrations préparées par les élèves eux-mêmes encadrés par leur professeurs". Ces manifestations ont lieu dans les classes, en salle de permanence, au studio 209, au gymnase, mais dans le cadre des horaires de cours habituels (50 minutes).

En cas d'absence de possibilité d'entente dans les "équipes pédagogiques", des élèves ne peuvent pas assister à toute la durée d'un film ou d'un spectacle, ils quittent la salle après 50 mn pour aller à leur cours suivant.

Ce "Mars Culturel" à la fois suscite l'envie de participer chez de nombreux enseignants, et en même temps fait apparaître les blocages, l'absurdité d'un système rigide... Il crée une coupure entre les enseignants, entre ceux qui veulent ouvrir l'école et les autres. C'est là qu'on décide que cela doit changer, qu'on aura des structures souples d'emploi du temps qui permettront de pratiquer des activités culturelles sans être bloqué par les horaires et les "programmes".

Ces dispositions sont élaborées par l'ensemble des enseignants le 11 mars 1970, avec la présence de 13 parents (réunion en soirée). Les décisions, rédigées par M. ESTEVE, sont :

- l'accroissement du temps d'après le repas, (à la demande de A. FOREST, pour des animations qui seront surtout musicales).
- La création d'un mi-temps avec constitution d'équipes pédagogiques sur un même groupe de classes et si possible polyvalence des enseignants (même certifiés ou agrégés) : ceci d'abord pour les 6ème.
- En 4ème activités optionnelles en EMT, dessins, musique, et enseignement du "langage des films" à raison d'une heure par semaine ajoutée à l'horaire officiel.
- En classes de transition, organisation d'une rotation des enseignants.
- Des parents, des animateurs, pourront participer (bénévolement pour les parents) à l'animation des activités.
- Les élèves de plusieurs classes se répartiront selon leurs choix.

Ces principes constituent en fait un compromis. Certains, autour de J. ROUDET, voudraient aller plus loin dans la voie de la descolarisation. D'ailleurs J. ROUDET définit un projet de "Centre local d'éducation permanente fondé sur l'utilisation méthodique des moyens de communication de masse", ce centre serait en fait "le lycée sans murs," accueillant adolescents et adultes, préparant les uns au baccalauréat et d'autres à des diplômes divers, et utiliserait d'abord les moyens du CEC.

Mais il faut tenir compte de la réalité du collège, de son corps enseignant dont la moitié environ n'est pas motivée par l'innovation, et du fait que, parmi les motivés, il y a beaucoup de néophytes.

Le projet s'affine et il devient de plus en plus clair qu'il portera principalement sur les 6èmes. Les objectifs sont ainsi définis :

- 1°) supprimer la distinction entre classes de transition et classe dites "normales",

- 2°) privilégier les modes d'acquisition plutôt que les connaissances elles-mêmes (études dirigées remises au goût du jour)
- 3°) passer de la perspective de l'enseignement scolaire à celle de la formation permanente (l'enseignement n'étant pas le fait des seuls enseignants)
- 4°) faire tomber les barrières entre l'école et la vie par l'intégration au cadre scolaire d'activités péri-scolaires.
- 5°) aider les enfants à s'adapter au monde et à être capables d'agir sur lui par l'apprentissage de la responsabilité, de la lucidité, de l'expression.

Sur ces cinq objectifs, certains ne seront pas mis en oeuvre. On décide en fait de ne pas intégrer les "transitions" (leurs maîtres le refusent), sauf pour des activités comme l'EPS ; les études dirigées ne fonctionneront qu'un temps, et assez mal ; l'intégration de non-enseignants sera toujours mal acceptée, sauf pour les animateurs du CEC qui ne sont pas bénévoles et dans le cadre de leur spécialité.

L'expérience se limitera donc aux deux derniers points, le quatrième point pose le problème de la redéfinition du service des enseignants, qui, bien que souvent évoquée, sera toujours évacuée. La division des catégories enseignantes restera toujours un obstacle majeur à l'intégration des "transition".

Il est étonnant qu'à maintes reprises, dans les textes de cette année, apparaisse le souci de ne pas déstabiliser les élèves, de ne pas les désécuriser. Il semble que les rédacteurs des textes cherchent à rassurer une partie des enseignants (et des parents) qui doivent être inquiets eux-mêmes, désécurisés eux-mêmes, par l'innovation proposée.

Ainsi dans le texte du 11/3/70 p. 2 "quant au rythme de la vie scolaire il paraît souhaitable qu'il soit à la fois rigoureux et large : assez rigoureux pour que les élèves soient parfaitement sécurisés...", p. 4 "il faudra réaliser un emploi du temps comportant des môles fixes indispensables à la sécurité mentale et affective des élèves comme à l'acquisition des connaissances".

Dans le texte de définition de l'expérience 6ème p. 2 "Il faudra donc à la fois leur ménager un milieu assez stable pour les rassurer..."

Dans ce même texte une formule pittoresque semble évoquer des débats houleux à ce sujet : p. 4 "le goût et le choix des élèves, sans être toujours déterminants, ne seront pas systématiquement ignorés"!!

(En fait cela laisse présager les polémiques fondamentales de l'année suivante sur l'optionnalité)

C'est dans ce texte qu'apparaît le terme d'"ateliers" qui sera retenu et résumera à lui seul toute l'expérience pendant ses 13 ans d'existence. Enfin ce texte entérine la position que prend chaque conseil d'enseignement, acceptant ou non, en fait, le mi-temps (certains l'acceptent... pour les autres mais pas pour eux.)

Les disciplines qui refusent d'être modifiées, de "donner du temps pour les ateliers" sont : mathématiques, langues, sciences. D'autres disciplines se partagent entre le matin et l'après-midi comme

on disait à l'époque : Français, Histoire-Géo, EPS. De plus les cours du matin seront également modifiés par le dédoublement des effectifs, des classes (alors que ces dédoublements étaient limités, dans les autres collèges.)

Les enseignements et manuels seront entièrement en ateliers. Dans ce projet les ateliers ne sont pas optionnels. Seule la matinée du samedi est consacrée à ces activités optionnelles (mais, la présence des élèves au collège est obligatoire). Ce texte manifeste ainsi clairement les divergences entre les équipes. Sont "à la pointe de l'innovation" le français et l'histoire-géo (entraînées par les deux leaders ROUDET et FOREST !)

D'autres équipes bloquent, par exemple les sciences naturelles qui déclarent que la "biologie est chose trop importante pour être en ateliers", ce qui dénote déjà une certaine vision de l'atelier !

A signaler enfin le rôle très actif de l'EPS dont certains enseignants sont des partisans actifs de l'innovation et ardents défenseurs de l'EPS et de l'expression corporelle "facteurs d'épanouissement des enfants" (R et A DUMONTEL).

IV. DANS LE CADRE DU CEC

l'année 69-70 voit aussi se créer une vie intense, une mobilisation ; les nouveaux professeurs viennent parce qu'il y a le CEC, et le découvrent avec curiosité mais avec peu d'informations. On arrive dans un centre qui est marqué par une volonté très forte des créateurs, par leur idéologie (qu'on ne connaissait pas à l'époque). Ce sont des idées sous-jacentes, on ne nous demande pas d'y adhérer (il n'y a pas de "charte" comme à GRENOBLE ou LA RICAMARIE). On se retrouve là, agents d'un projet global, qu'on nous demande de mettre en oeuvre au niveau particulier du collège. Pour le CES il ne semble pas y avoir d'idée très définie de ce qu'on pourra y faire, pas de modèle, pas de structure. Il n'y a que la volonté d'ouvrir l'école sur les activités culturelles (du moins c'est ce qui nous apparaissait à l'époque).

On peut, au collège, réaliser un projet d'expérience qui vient de nous, dont nous assumons la paternité. A la réflexion cependant, après coup, à la relecture des archives, on sent nettement dans "notre" projet la patte de M. ESTEVE (en particulier pour ce qui est de l'audiovisuel, et de l'insistance à recruter des spécialistes en ce domaine).

Nous sommes donc arrivés au CEC et cherchons à prendre des contacts, à comprendre ; ce qui nous frappe en 1er, c'est le nombre important de visiteurs et c'est le rôle du PDG de l'entreprise M. CHASLIN. Nous discutons avec les membres des autres établissements du CEC, en particulier avec Michel FOLGOAS, régisseur aux 3A, militant CGT très actif et trotskyste pas trop doctrinaire et sympathique.

Les structures qui gèrent le CEC à cette époque sont très sommaires, ce qui laisse un grand rôle personnel au directeur général et à son ami Paul CHASLIN. Il existe une association loi 1901 qui est formée par les membres fondateurs et qui fonctionne en CA. Le président en est M. Paul TEITGEN. En sont membres seulement des "notables", représentants des ministères et de la ville d'YERRES, plus la CNAF. On a prévu deux sièges pour le personnel mais le personnel ne l'apprend qu'en Février 70. De même il y a des représentants d'usagers prévus (??). Les directeurs des diverses maisons y siègent à titre consultatif.

Ce n'est que lorsque l'intersyndicale des personnels du CEC (profs + autres) se constitue et demande des informations que les structures, l'origine du CEC sont connues. Un grand colloque a lieu à Geep Industries (à l'abbaye d'YERRES) avec de nombreuses personnalités françaises et étrangères ; certains enseignants y participent. Il est présidé par M. Paul DELOUVRIER, préfet de la région Ile de France.

La direction du CEC semble intéressée par la mobilisation du personnel mais inquiète face à quelques analyses trop critiques (le CEC est vu comme un instrument d'une politique réformatrice, cette idéologie apparaît liée à celle de la civilisation des loisirs de CHABAN DELMAS, et à la participation chère aux gaullistes...)

Néanmoins, après quelques explications en privé (M. ESTEVE m'a par exemple invitée dans son bureau pour me convaincre, de même il a d'abord cherché à discuter avec ROUDET), on se met d'accord sur la participation du personnel à la gestion du CEC.

En février 70, l'intersyndicale organise une réunion d'information avec M. ESTEVE, où nous apprenons que l'acte de création du CEC a été signé entre le 13 et 15 mai 1968.

M. ESTEVE propose la création d'un comité de Direction élargi à des représentants du personnel. Des élections ont lieu en Mai 70 pour désigner :

- 2 représentants élus au CA de l'association (ROUDET et FOLGOAS)
- 6 représentants au CD élargi, dont 2 enseignantes
 - A. DUMONTEL (EPS, déjà évoqué)
 - M. CHARLES (futur leader syndical)

Le comité de direction élargi n'est pas une commission paritaire. Il n'a aucune existence légale. Certes il s'occupe de défendre des personnels mais a aussi pour objectifs :

- la participation effective des usagers
- l'intégration des établissements du CEC
- le développement de l'information
- la gestion commune des relations publiques
- le maintien du caractère public du CEC (des risques de privation de la gestion existaient alors sous forme d'une "fondation")
- le contrôle des développements intérieurs de l'opération Yerrois (on prévoit des petits frères)

Dans ces objectifs on peut noter l'imbrication des préoccupations de la direction du CEC et des préoccupations plus syndicales du personnel.

Dans ces structures la municipalité d'YERRES est théoriquement présente mais marginalisée. Le maire M. SANOUILLER, est souvent en conflit avec le reste du CA, car la politique culturelle menée ne le satisfait pas. Le CEC essaye d'avoir une envergure régionale, ne vise pas seulement la satisfaction des besoins locaux. La taille des bâtiments en fait autre chose qu'une salle des fêtes municipale. Mais la ville est propriétaire des locaux et finance une part du budget. Une partie du personnel des établissements du CEC est de statut communal, une autre partie dépend de l'association et la plus grosse part est de l'Education Nationale.

Les statuts sont donc très divers et cela crée de gros problèmes de gestion car les horaires, les congés, les salaires etc.. sont différents mais ils sont presque tous gérés par les services de l'intendance du CES, étoffée de quelques postes supplémentaires au titre du CEC. (Mais ces services ne sont pas préparés à gérer du personnel de statut privé.) Assez rapidement les personnels d'animation obtiendront que certains avantages des personnels de l'E.N. leur soient attribués (par exemple le rythme des augmentations de salaires.)

La situation du CEC dans la région

Ce centre créé avec des idées un peu "gauchisantes", la participation, le projet, la démocratie, est en fait parachuté sur une population abasourdie, ressenti comme un monstre qui les gêne et se développe au détriment de leur initiative, de leurs habitudes, de leurs propres associations. On supporte mal son impérialisme. Beaucoup d'associations pendant des années ignoreront, et même parfois volontairement, le CEC.

Pour le maire, le CEC est une réalisation de prestige ; il en est fier, il devient célèbre dans la presse parce qu'il a réalisé le premier centre intégré de FRANCE.

Pour l'entreprise GEEP c'est un prototype qu'on fait visiter aux clients. Pour le ministère aussi c'est une vitrine. Il y a donc d'innombrables visites qui finissent par lasser le personnel et perturber le fonctionnement. Cela irrite (les enseignants surtout) car on ne montre pas la vie réelle du CEC, ce qu'on y fait, mais surtout les intentions des créateurs (c'est beau, c'est grand, c'est généreux !) On est mécontent de se sentir "vitrine" et d'autre part gêné de la réaction de la population (d'autant plus gênant après Mai 68). On découvre peu à peu qu'on est pris dans un "piège réformiste", que les pères fondateurs sont des gaullistes, souvent, (aujourd'hui ils sont presque tous au P.S...)

Les thèmes de la déclaration d'intention (qu'on ne connaît que vers Février 70) sont :

- le plein emploi des locaux (thème OCDE)
- la formation continue (un peu en avancé)
- le besoin de loisirs croissant (CHABAN)
- la ville nouvelle, la vie communautaire (thème soixante huitard)

On y trouve des formules étonnantes :

"L'enseignant veut travailler dans le siècle"

On s'aperçoit aussi qu'en mai 1968 l'entreprise GEEP est une des rares où il n'y ait pas eu de grèves (ce n'est pas une petite entreprise, il y avait employés au siège social à YERRES). De plus le patron, Paul CHASLIN à l'habitude d'organiser des fêtes au "village," fêtes publicitaires pour son entreprise, financées par le budget du comité d'entreprise (entre autres)

IL est le seigneur local, le marquis de Carabas ! La fête de GEEP est la fête de YERRES, fête gigantesque, avec navette de bus gratuits, parkings-visiteurs aux entrées d'YERRES, pour les invités venant de Paris ou de plus loin... (clients possibles de GEEP), navettes en bateau sur l'YERRES, orchestres, bals multiples, barbecues partout, bar, restaurants ouverts à l'abbaye, au CEC...

En mai 70 les délégués CGT et CFDT de GEEP viennent voir les délégués du personnel du CEC pour leur demander de participer bénévolement à la fête du GEEP. Le personnel refuse. Paul CHASLIN intervient et rencontre le personnel, à son tour (c'est un débat sur le thème : "comment faire le bonheur du peuple ?" "Vous voulez faire le bonheur du peuple malgré lui !" lui reproche-t-on !)

II faut dire aussi que la cour d'entrée du CEC est un théâtre de plein air qu'on appelle la "Cour du 14 juillet" et qu'on y a planté dès le début un "arbre de la liberté !" ; sur le fronton de la MPT est inscrite la phrase de St Just "le bonheur est une idée neuve en Europe".

La fête de GEEP en Juin 70 fut la dernière. En 71 l'entreprise fit faillite et son PDG fut lourdement condamné. Il a été depuis réhabilité.

V. L'ANNEE 70-71 AU COLLEGE

A. Le groupe

Les deux premières années de mobilisation pédagogique (69/70 et 70/71) sont très animées et tendues. Surtout la deuxième année. L'engagement de chacun est intense, certains se remettent complètement en question, ce qui est toujours assez douloureux pour eux et parfois pour les autres...

On participe volontairement à la recherche, il n'y a pas d'obligation ; des réunions sont organisées systématiquement le lundi après les cours pour l'expérience, mais il y a d'autres rencontres qui débordent le cadre pédagogique. On y parle de soi, on se cherche les uns les autres.

En principe tous les enseignants de 6ème devaient venir aux réunions du lundi, en fait ceux qui y sont assidus sont d'abord le cercle de Jacques ROUDET : un certain nombre de femmes jeunes et encore plus de professeurs de français cette année (plusieurs MA ont été nommées au collège en français).

Il y a aussi des réunions amicales, pour Noël, après la "boum" dans la "perm" du collège on va chez une collègue à BRUNOY, longue soirée mémorable, où devant le feu de bois André FOREST a égaré son alliance (et ne l'a jamais retrouvée...!)

B) Le déroulement de l'année 70-71

C'est lors de cette deuxième année que les conflits deviennent plus durs.

1°) D'abord **le principal du collège** change. M. MARTEL, qui paraît d'abord ouvert, se révèle vite dépassé et perturbé par une maison qui ne se laisse pas facilement contrôler. Et nous sommes habitués à traiter plus avec M. ESTEVE qu'avec le principal du collège. Celui-ci veut jouer un rôle, n'y arrive pas, et fait des crises d'autorité.

Puis on commence le nouveau système en sixième, on se réunit régulièrement pour analyser la situation et remédier aux problèmes qui se manifestent. Ainsi on modifie dans l'année plusieurs fois le système, ce qui évidemment perturbe certains et désoriente quelque peu les parents d'élèves.

En gros on peut dire qu'on évolue vers l'optionnalité totale des ateliers tandis que le mode de contrôle des présences d'élèves en atelier flotte...

2°) **Le samedi matin** est un temps non structuré, prévu pour les rencontres, la communication, la fête. On peut l'animer comme on veut. Certains enseignants y participent bénévolement. Je me souviens surtout d'une fête "western", préparée par des ateliers de toutes sortes les Samedis précédents.

3°) **Les activités de franco-maths** sont organisées pendant les cours de français et maths du matin. Une heure de math suit ou précède une heure de français et le professeur d'une matière peut assister au cours de l'autre et intervenir dans le cours lorsque cela est utile (pour les applications d'une notion mathématique à la 2121grammaire par exemple).

Parfois tous les élèves de sixième sont regroupés dans le gymnase pour les séances où ils se constituent eux-mêmes en ensembles et sous-ensembles. C'est le grand jeu. Ces franco-maths ont fortement marqué les collègues, les parents. (Nous avons rencontré en 1984 un ancien parent devenu proviseur au LEP d'EVRY. La première chose qu'il nous a dit : "faites vous encore des franco-maths ?")

Ces activités correspondent à une tendance de la recherche en FRANCE en ces années là. Il y avait des publications. Mais à VERRES il n'y eut pas de bilan de ces expériences. Il n'en reste aucune trace. De plus il y a la volonté de faire participer les élèves. C'est la théâtralisation, voulue sans doute par Jacques ROUDET, très théâtral lui-même.

Mais les collègues ne se sentent pas assez formés, ont le sentiment d'improviser, le travail collectif est insuffisant. Bref cette expérience n'a pas duré.

4°) Les relations avec les parents

Elles sont fréquentes et prennent une forme nouvelle. Jusque là les conseils de classe étaient assez traditionnels. Là on a organisé les classes (où plutôt les 1/2 classes) par école primaire d'origine, c'est à dire par quartier, de façon à permettre le travail en équipe des élèves, les uns chez les autres, l'aide aux malades etc... Cela permet aussi qu'ils se connaissent mieux entre eux, ainsi que les parents (c'est vraiment la famille, la nouvelle vie avec des relations humaines plus intenses...)

Les réunions des classes se font dans les quartiers, dans les écoles primaires ou les m³ sociaux des résidences. Le débat ne porte pas seulement sur l'enseignement mais sur bien d'autres questions morales ou sociales. Sous l'impulsion de J. ROUDET, dans les classes où il enseigne, les parents se mettent à parler de leur vie, de leurs soucis, de l'éducation, des contraintes qu'on s'impose etc...

Par exemple voici certaines réflexions de parents touchés au plus profond d'eux-mêmes "vous oubliez que ce ne sont que des enfants"; "vous voulez former la grande communauté...!"

Certains parents retirent leurs enfants du collège en cours d'année...

5°) L'évaluation et le contrôle

En 6ème on décide de changer le mode d'information des familles; qui ne reposait que sur la communication de notes (notation par ABCDE, système adopté au collège depuis 1968.)

On adopte donc le principe d'un carnet de correspondance blanc où chacun écrit librement. Les enseignants doivent cependant faire le point régulièrement sur le travail et le comportement des élèves et le professeur principal / tuteur d'1/2 classe doit faire la synthèse de temps en temps. Il n'y a pas d'autre mode d'évaluation du travail, pas de bulletins. Et les conseils de classe sont des lieux où l'on discute en général.

6°) **Les ateliers** : au début de l'année, c'est chaque demi classe qui participe à tel ou tel atelier. Pour Janvier les professeurs de français décident d'aligner les ateliers de français sur les mêmes périodes et de les rendre optionnels. On a donc des ateliers "écrire", "lire", "jouer".

En histoire et géographie, on reste plutôt sceptiques; étonnés. Les ateliers deviennent optionnels en français donc au 2ème trimestre, puis on poursuit la discussion et petit à petit les autres matières se laissent persuader. Les réticences de certains (dessin) sont emportées par la promesse que l'optionnalité totale ne sera qu'un essai, et qu'on verra plus tard...!

Donc c'est au 3ème trimestre que les ateliers deviennent tous optionnels. Et on organise le changement toutes les quatre ou six semaines. Un problème qui n'a pas été prévu : celui du contrôle des présences des élèves. On n'a pas non plus défini le mode de répartition des élèves, pas de limite au libre choix, pas de nombre maximum d'élève par atelier... Les ateliers sont donc déséquilibrés... Cela vexa les professeurs qui ont le moins de succès. Cette rancœur est intériorisée mais ressort d'une manière ou d'une autre dans les réunions...

Vers la fin de l'année certains ateliers sont encadrés par des élèves de troisième. En particulier Lionel propose un atelier de pop-music qui est un succès. Plus de 50 élèves de 6ème s'y pressent, dans la salle des jeux calmes de la MPT (!) avec des instruments de cuisine pour y faire de la musique...

Bref cela inquiète... on en discute... On y remédie. Les débats sont houleux à l'A.G. du lundi. Qui est responsable dans un tel cas ? Quelles sont les compétences requises pour l'élève qui anime ? Quels effectifs maximum peut-il accueillir ?

De même, d'ailleurs, on pose la question des compétences pour les professeurs, qui osent empiéter sur le domaine des spécialistes... Il y a une vive altercation entre un professeur certifié d'EMT et un PEGC qui se mêle d'EMT (et dont c'est pourtant l'une des valences !)

Un autre débat éclate lorsqu'un professeur certifié de français (Joelle) se mêle de faire un atelier d'astronomie et d'apprendre avec les élèves ! Cela ne paraît pas sérieux !

Des débats aussi sur le bénévolat; sur l'intervention d'animateurs extérieurs...

7°) Dans ces ateliers optionnels on n'a pas trouvé tout de suite la solution au **problème du contrôle des présences**. Et le principal voit des élèves qui semblent trainer dans les couloirs. Il sévit ! Pas de chance, il tombe sur deux élèves que leur professeur (de français) a envoyé chercher un marteau (pour un atelier de décoration). Il leur attribue deux heures de "colle" (elles existaient encore au règlement intérieur). Le professeur essaye d'expliquer, rien n'y fait, le principal est bloqué ! Et donc le professeur fait les deux heures de "colle" avec les élèves, se solidarisant avec eux (Nicole S.)

8°) On s'essaye, parallèlement, dans les cours, aux **méthodes non directives**, très en vogue à l'époque : une collègue de français (Marie-thérèse L.), nouvelle venue dans le collège, est favorable à la pédagogie institutionnelle. Nicole S. en atelier veut laisser les élèves s'exprimer librement et tout en décorant une salle, leur laisse un mur "graffitez librement"... est resté perplexe devant les horreurs qu'ils écrivent, expérience non renouvelée...

Mari-Thérèse L. est vivement contestée. Je me souviens d'un instituteur de CM2 (parent d'élève aussi) qui, au bar de la MPT, lors d'une discussion particulière, a déclaré "je mets en cause la moralité de Melle L"... qu'il ne connaissait d'ailleurs que de réputation.

Des AG entières en Mai Juin sont consacrées à ce sujet, à la "dynamique de groupe" :

Le 27 mai une réunion aborde ce problème. 16 personnes y participent (dont 8 profs de français et sans ROUDET, deux professeurs d'histoire-géo (FOREST et moi), deux professeurs d'EPS (les DUMONTEL), un de math (B. FLEURY) et un d'anglais (Jean-François D, fils d'une responsable des Eclaireuses et inspectrice générale...) et M. ESTEVE.

Le débat essaye de contenir les pratiques non/directives dans des limites raisonnables (il faut informer, ne pas tenter d'essaimer vers les disciplines rigoureuses (?) ne pas négliger les contenus) ; c'est A. FOREST qui énonce les conclusions du débat "rien n'est plus motivant que de réussir. Il faut que les élèves fassent quelque chose, qu'ils aillent au bout"; c'est lui qui devient la nouvelle tête pensante du groupe.

Et on en reparle encore le 3 juin ! Avec presque les mêmes participants...!

9°) Mais, même en dehors des classes où des professeurs pratiquent ces méthodes, les parents sont inquiets: Ils se polarisent **sur l'enseignement du français** : il n'y a que deux heures de cours le matin, alors qu'en maths et langues les quatre heures officielles de cours ont été maintenues.

Et on ne fait plus de dictées! scandale! plusieurs fois les parents de sixième sont réunis le samedi matin : la dictée est une obsession, revient à chaque fois. Le 3 mai une commission parents professeurs se réunit à propos du français. L'exposé des motifs est savoureux (et ne concerne pas que les professeurs de français...)

"les parents font état de certaines critiques : déception des enfants causée par le laisser aller général et l'inachèvement des travaux entrepris, instabilité, difficulté pour les élèves d'obtenir l'atelier choisi (pb objectif dès qu'on pondère les effectifs), emploi du temps aberrants, recherche effectuée au détriment des enfants, manque de contrôle, expression écrite négligée"

..."Par contre ils soulignent qu'ils sont favorables à l'esprit de l'expérience pédagogique et ne condamnent que ses excès ou son manque de rigueur : les résultats positifs ont été obtenus en ce qui concerne l'épanouissement des enfants."

"On note enfin le désir de ne pas aggraver la situation en exacerbant l'opposition parents / professeurs qui est préjudiciable aux enfants... (Les parents et les professeurs sont unanimes à considérer que l'enseignement du français est fort difficile en 1971...)

"Les parents demandent aux professeurs de ne pas perturber les enfants en voulant enseigner ce qu'eux-mêmes sont loin de dominer."

10°) Autres tensions:

Certains de l'ancien CEG se sont investis en 6ème, d'autres non, et pour la première année, s'occupent des niveaux 5ème, 4ème, 3ème. Ils ne participent pas aux A.G. La tension avec eux est donc amortie (mais comme l'expérience doit s'étendre d'année en année ils s'inquiètent).

Certains collègues, certains membres du personnel du CEC retirent leurs enfants du collège et les inscrivent au collège Bellevue (qui est le second collège d'YERRES qui vient juste d'être construit dans le bois (!) par GEEP)

Le principal, M. MARTEL, qui est à la fois celui de BUDE et de BELLEVUE, se retire de plus en plus sur le deuxième et laisse tomber BUDE. Une de nos collègues de français (F. BRAIN) fait fonction de sous-directrice jusqu'à la fin de l'année et l'année suivante.

11°) Relations avec les élèves

Depuis l'année précédente, le souci de créer un mouvement a conduit à élargir le groupe aux parents, aux instituteurs, aux grands élèves. Des réunions se font régulièrement entre instituteurs de CM2 et professeurs de 6ème (c'est une des causes des rumeurs, d'ailleurs)

Le groupe des professeurs a intégré petit à petit des élèves de 3ème, ceux qui animaient des ateliers de 6ème. Ils viennent prendre le café avec nous à "l'aquarium" (une salle des profs annexe à l'époque) ou à l'extérieur, dans la ville. Or le règlement intérieur; bien qu'on soit dans un collège ouvert sans clôture, interdit aux élèves de sortir du parc; c'est donc très mal vu que les professeurs "entraînent" des élèves à enfreindre le règlement ! on discute avec ces élèves comme avec des copains (ce qu'ils sont). Certains collègues s'en alarment. R. DUMONTEL les appelle "les rois nègres", ils se demandent quel rôle ces élèves jouent vis à vis des autres. Au nom d'idées de gauche on refuse les "rois nègres" cela signifie que les élèves doivent rester élèves, ne pas se mélanger aux profs. Chacun à sa place.

12°) L'éclatement du groupe

C'est là, semble-t-il, que **Jacques ROUDET** a été définitivement excédé et **a décidé de rompre avec le groupe**. Deux tendances se forment. Ceux qu'on accuse d'être utopistes, le groupe ROUDET, avec les collègues de français en particulier, est de plus en plus coupé des autres, entraînés dans une optique plus syndicaliste par les DUMONTEL. En effet, parallèlement à tous ces événements internes, cette année a connu un certain nombre de mouvements syndicaux ; on discute de savoir si on fera grève ou non. Les "gauchistes" du groupe ROUDET sont plutôt contre (ce n'est pas leur problème). R. DUMONTEL argumente en disant "dans mon syndicat le SNEP, on appelle la grève "un temps fort de l'action" R. DUMONTEL est élu au CA ; il est candidat aux élections municipales de mars 71 sur la liste PC/PS.

Moi qui suis au SNES et au PC, je reste en contact avec les DUMONTEL, je fais les grèves, mais je me bats contre leurs positions pédagogiques, contre leur volonté de fermer l'intersyndicale aux non syndiqués (J. ROUDET n'est plus syndiqué, ni Joelle, ni Marie-Thérèse, ni B. FLEURY...) Je me fais l'effet d'être la petite chèvre de M. SEGUIN lorsque je m'acharne contre leur sectarisme et la volonté d'exclure J. ROUDET. En fait presque tous les syndiqués, qu'ils soient SNES, SGEN ou SNI, se regroupent contre ROUDET.

Lui, qui a essayé de créer un mouvement organisé, en vain, et de remettre en cause le rôle du principal (cf. texte de Joelle) se marginalise à la fin de cette deuxième année. La situation au collège se fige, se normalise. Il décide un temps d'agir seul, de "créer les compagnons de la libération" avec les élèves, se passant des autres professeurs.

Puis il se retournera les années suivantes du collège et n'y viendra plus que pour ses cours pour le minimum de présence. Il commence alors à préparer son projet de "Thélème". Sur place, dans le groupe de ses fidèles, il essaye de recruter. Il y a des réunions à ce sujet chez Nicole S. à SOISY. Je n'en suis plus.

L'éclatement du collège s'est fait après que cette année ait atteint des points culminants, marqués par des soirées ou des journées amicales à RECLOSES (chez Nicole GRES) à SOISY (chez Nicole S.); à GREGY-SUR-YERRES (chez Marie-Thérèse L.) Soirées importantes pour l'évolution du groupe, et qui finalement ne débouchent sur rien. Les gens craquent ou se détournent...

VI, L'EVOLUTION DU PROJET CEC EN 70-71

Comment les autres établissements du CEC réagissent-ils devant le dynamisme innovateur du collège ?

1°) Ils sont **intéressés par les ateliers** en 6ème, par les activités audiovisuelles en 4ème et 3ème. Ils organisent des animations, des interventions d'artistes dans les ateliers, des concerts pour les 6ème, des animations musicales après le repas de midi pour tous les élèves.

Les 3A organisent des ateliers :

- . en 6ème "Raconter" avec un écrivain, Jean QUEVAL
- . en 6ème "Jouer" avec une comédienne, Alix ROMERO, Mme MARREY à la ville
- . en 5ème "Musiquer" avec André FOREST
- . en 4ème "Enseignement du cinéma" (ZIMMER) animateur aux "cahiers du cinéma"

ils prévoient des ateliers d'arts plastiques. Cependant on sent l'inquiétude percer lorsqu'ils demandent, pour leurs ateliers, qu'on limite à vingt le nombre des élèves, que le groupe soit homogène (!) et encadré par un ou deux professeurs...

Les ateliers permettent l'ouverture sur l'extérieur, sur la vie culturelle, sur le milieu local. Les périodes souples (1h 30 ou 3h) facilitent les sorties ; il n'y a ni barrières physiques ni obstacles réglementaires. On sort dans demander d'autorisation, ce qui à l'époque est exceptionnel ; les sorties ne gênent pas puisqu'elles ne mordent pas sur les cours, sur l'avancement des programmes.

2°) Tout ceci fait partie des options de départ, des volontés des fondateurs : les **jeunes sont partout chez eux**, cette maison est la leur, ils peuvent y circuler librement. Non seulement il n'y a pas de clôtures ni de grilles dans les couloirs, mais pas de clés pour fermer les portes des salles de classe.

(Néanmoins les années précédentes les élèves qui gardaient les habitudes du CEG devaient aller en permanence, rester sous le contrôle d'un surveillant, lorsqu'un professeur était absent. Ce n'est qu'après 1969 qu'on a tenté l'autodiscipline).

Les animateurs des divers établissements jouent le jeu, accueillent les élèves. Le collège n'a pas de foyer, c'est la MPt qui doit en tenir lieu. Les enseignants peuvent aller faire leurs cours ou

leurs ateliers dans d'autres lieux, à la MPT ou à la Bibliothèque (qui a été aménagée entre temps).

Pourtant rapidement les choses évoluent : l'accueil des élèves pose des problèmes à la MPT qui se sent envahie... Les animateurs ont l'impression de faire un travail qui relève des surveillants. Les élèves deviennent indésirables, on souhaite qu'ils soient encadrés par leurs professeurs ou les surveillants.

Au collège on finit par revenir aux clés, aux salles closes (pendant l'année 71-72) (?) car les élèves chahutent et dégradent. Le matériel audiovisuel n'est pas en sécurité (il y a de nombreuses salles équipées de Télé, magnétophones, électrophones, hauts parleurs, projecteurs diapos).

3°) Le plein emploi des locaux

Les salles du collège servent beaucoup pour des activités non scolaires le soir; d'autant plus que la bibliothèque n'existe pas encore en 69-70 et que le centre de promotion sociale n'a pas encore ses locaux (on a construit l'enveloppe globale mais c'est un vaste hangar non chauffé dont on sert pour des répétitions de théâtre par exemple):

Il y a donc des réunions diverses d'associations; des cours du soir, de musique etc.. Mais parfois les salles ne sont pas remises en ordre et nettoyées le matin, lorsqu'on arrive pour les cours. Petit à petit l'intendance s'organisera.

VII, LA NORMALISATION

La normalisation accompagne l'extension des ateliers aux 5ème. Le 3 mai 71 une AG décide la marche arrière. F. BRAIN sera l'organisatrice de cette remise en ordre, rendue inévitable par les conflits : "l'Introduction de M. MARTEL et de Mme BRAIN fait état de tensions existant dans le CES (rapports administration - professeurs, professeurs - professeurs, professeurs - parents, rapports privilégiés de quelques élèves de 3ème avec certains professeurs)".

Les décisions sont sans ambiguïté :

1°) On augmente la durée des cours, on réduit les ateliers ; on supprime la matinée non structurée du Samedi matin. Il y aura donc 5 matinées de "classe" (sic !) au lieu de 4.

A la place du Samedi, il y aura un après-midi libre où deux professeurs auront chacun 3 heures d'animation socio-culturelle (il y a donc un après-midi d'atelier de moins. On passe de 8 à 6 ateliers d'une heure et demi).

La 1ère année le mi-temps donnait 50/50 :

16 heures de cours (4 x 4)
12 heures d'atelier (4 x 3)
+ 3 heures le samedi

La 2ème année le temps se répartit ainsi 2/3 - 1/3

20 heures de cours (5 x 4)
9 heures d'ateliers

La participation des élèves à l'après-midi libre est effectivement facultative, ce n'est plus dans l'emploi du temps.
 Cette modification n'est pas vraiment justifiée par l'extension des ateliers à 2 niveaux; car les heures de cours ont un taux d'encadrement à peu près égal à celui des ateliers puisque beaucoup de cours sont dédoublés.

2°) on structure la parole; le fonctionnement des A.G. : "il faut absolument exclure la reconduction de la formule des réunions du lundi de cette année". Ces AG auront un président de séance, un ordre du jour; un exécutif (administration qui sera donc présente): Les quatre réunions de chaque mois auront un contenu précis :

- 1°. conseil de classe
- 2°. réunion par spécialités
- 3°. rencontres avec des parents
- 4°. contenu déterminé par participants
 (= AG)

Elles ne concernent en général que les 6ème et 5ème.

3°) Participation d'élèves plus âgés à l'encadrement des ateliers : on décide que c'est possible mais on impose une multitude de conditions :

- la compétence de l'élève
- l'information et l'accord de l'administration
- l'accord du collectif
- la présence d'un professeur responsable

Que de garde-fous !

"On veillera à ne pas créer une minorité d'élèves privilégiés coupés de leurs camarades; et risquant d'éprouver des difficultés à s'adapter à la vie scolaire dans un lycée"

(0 générosité de l'argument !)

4°) Classes de transition "elles ne seront pas intégrées à l'expérience" no comment !

5°) Redoublements : il y en aura, à la fin de 5ème ("Le niveau exigé en classe de 4ème en mathématiques (!) ne permettra pas le passage automatique)

6°) Optionnalité : sera limitée par la nécessité d'équilibrer le temps passé dans les différentes disciplines (et de fournir des clients aux professeurs en mal d'élèves...)

(Les ateliers changeraient toutes les quatre ou six semaines, est-il prévu, mais on se demande qui va faire le travail de répartition des élèves).

7°) Les cours : en ce qui concerne le français, la commission, a décidé de quatre heures de cours affectées à des activités bien précisées.

Et la musique sera enseignée en cours le matin et non en atelier !

Le 3 juin nouvelle AG. La normalisation continue :

- on crée des cours de rattrapage en Maths et Langues:
- On institue une heure de tutorat par quinze jours (non rémunérée)

- Très timidement "certains" professeurs de français et de maths (qui ?) demandent à ce que leurs heures de cours se suivent, (pour continuer les franco maths mais ce n'est pas écrit !!)
- Le 1er trimestre les ateliers de dessin et EMT ne seront pas optionnels, à la demande de leurs professeurs (il y a toujours eu un débat à ce sujet pendant les 12 années d'existence des ateliers.)
- Les ateliers changeront tous les trois mois et seront inscrits sur une feuille du carnet de correspondance imprimée d'avance (c'est fini le carnet vierge !)

Pour finir l'année M. ESTEVE rédige dans son style bien reconnaissable un texte, une charte, un code de bonne conduite, synthétisant et aplanissant les débats; tirant un trait qui se voulait définitif sur tous les conflits de cette année.

(C'est seulement en fin d'année que M. ESTEVE réintervient directement dans mes affaires du collège. Le principal a annoncé son départ; son repli sur Bellevue. M. ESTEVE essaye de remettre un peu de calme dans le collège.)

Le dernier texte de M. MARTEL est un rapport du 17 mai, adressé à M. AUBA, chargé de mission à la Recherche Pédagogique:

Ce texte se termine par un paragraphe assez inquiétant, une quasi dénonciation :

"Pour continuer cette expérience dans des conditions favorables, il sera nécessaire que l'ensemble des professeurs fasse preuve de plus de rigueur et que certains d'entre eux ne tentent pas de profiter d'un assouplissement des structures pour remettre en cause le fonctionnement de l'établissement".

Et M. MARTEL disparaît du collège !

B

NOTES CHRONOLOGIQUES

1969 - 1980

ESQUISSE DE PERIODISATION

I - ériode de mise en Pplace conflictuelle du projet

Sept 69 Juin 71
 puis adaptations mineures
 Sept 71 Juin 73

II - Reflux en douceur

Sept 73 Juin 77
 période de gestion collective, en accord avec la direction du
 collègue, pas de menace extérieure ; période politique où "la
 gauche" est confiante.

III - Reprise en main par le pouvoir, essai de normalisation

· Période HABY
 Sept 77 Décembre 79
 vif conflit entre personnel et administration offensive depuis
 la rupture de l'union de la gauche - Pas de mobilisation pédago-
 gique, mobilisation sur des questions de pouvoir, et politique.

IV - Déprime et désagrégation

émergence au collègue d'un mouvement normalisateur parmi les
 professeurs -
 déprime politique, plus personne n'est syndiqué (ou presque).
 Plus de mobilisation pédagogique, sauf défensive, conservatrice.
 Le système survit et végète en se dénaturant, en se restreignant,
 en se normalisant peu à peu.

Reprise d'intérêt en 81 après les élections, mais espoir vite
 déçu - la mobilisation retombe , et la normalisation continue
 jusqu'en Juin 83 (où les ateliers sont totalement supprimés).
 L'expérience est terminée.

I

LA MISE EN PLACE CONFLICTUELLE DU PROJET - 1969-1973

A - La période de mise en place d'un système de 1969 à 1971.

Période d'euphorie, de marche en avant, d'innovation dans le cadre du collège et du CEC. Cette période d'après 1968 est caractérisée par :

- 1) une recherche individuelle et collective, une remise en question de nombreuses valeurs sociales et culturelles, une remise en cause des choix individuels syndicaux, politiques, familiaux...
- 2) Une participation active et volontaire à la recherche collective - un groupe animant la recherche se constitue, entraînant aussi des non enseignants du collège dans le débat (parents, instituteurs, élèves). AG tous les lundis soir - Journées de travail.
- 3) Un vécu conflictuel évoluant rapidement :
 - avec les parents d'élèves,
 - avec le principal du collège la 2^o année,
 - avec la direction du CEC (vis-à-vis de certains profs),
 - entre profs .
- 4) Des innovations pédagogiques sur un groupe d'élèves limité (à un niveau 6^o en 1970-71), à fonctionnement anormal, alors que les autres niveaux restent dans la norme.
- 5) Une impulsion extérieure importante =
 - Chaslin (dirigeant l'entreprise de construction du CEC), (par colloques, voyages,)
 - les directeurs du CEC, qui animent les réunions au Collège et l'AG du lundi, les journées.
- 6) Une grande notoriété du CEC - visites, articles, colloques .

Les innovations dans le collège furent importantes à partir de 70-71, pour le niveau 6^o.

- création des ateliers, système évolutif. D'abord, mi-temps total.
- création d'une demi-journée banalisée le samedi matin pour la communication d'un groupe à un autre, ou pour le contact avec les parents d'élèves.
- création de cours de franco maths, animés par un collectif de profs de français et de maths volontaires.
- création de nouveaux modes de relations avec les parents d'élèves, relations plus fréquentes en petits groupes, parfois dans les quartiers ou les écoles primaires.

- fonctionnement administratif différent :
pas de notes pour élèves de 6°, pas de bulletins trimestriels, pas de feuilles d'appel pendant quelque temps pour les ateliers (inscriptions quotidiennes aux ateliers cf. Ecole Decroly) et carnet de correspondance avec les parents.
- participation d'élèves de 3° à l'animation des ateliers.

Dans le cadre du CEC, les innovations furent, dès 1969-70, sous l'initiative de quelques militants :

- la constitution d'une intersyndicale CEC réunissant donc des personnels de tous les établissements du CEC (statuts très divers);
- syndicalisation du personnel non municipal du CEC dans un seul syndicat CGT (SNETAS).
- revendication de la participation du personnel aux instances d'administration du CEC :

Conseil d'Administration de l'association
et Comité de Direction des établissements.

Chacune de ces innovations dans le cadre du CEC a provoqué des discussions mais pas de conflit apparent - si ce n'est avec les notables locaux, les "pères fondateurs" à l'occasion de la fête du Geep, à laquelle le personnel a refusé de participer.

Mais dans le Collège, les innovations ont été plus difficiles, plus conflictuelles.

Au niveau des classes de seconde, les modifications ont provoqué des conflits avec les parents, avec le principal, entre les profs. Ces conflits sont évoqués dans les textes ci-joints.

Des conflits "corporatistes" sont apparus avec le décroisement des disciplines (conflit entre spécialistes et non spécialistes : qui fait quoi, à quel titre ?); d'autres conflits à cause de l'ouverture de l'école à des non-enseignants : pb du bénévolat et des intervenants extérieurs; enfin, le rôle des élèves-animateurs a également été beaucoup contesté : "que les élèves restent élèves".

A l'intérieur du groupe d'enseignants engagés dans l'expérience, d'abord une solidarité, une communauté d'idées a régné; mais cela provoquait l'inquiétude de ceux qui n'en étaient pas. La "vie de groupe" même à interprétations...

Des liens personnels se créent dans les groupes nécessairement et cela a aussi altéré le groupe lui-même par la suite.

Tant que le Groupe a été assez soudé, il y eut des positions communes dans les débats de l'époque :

- débat vis-à-vis de l'action culturelle (professionnalisme et amateurisme, création ou consommation; rôle des enseignants dans l'action culturelle...).

- débat vis-à-vis de l'autorité, de la hiérarchie, du pouvoir. Le groupe des enseignants a pris conscience du rôle à la fois protecteur et limitateur des directeurs, des "pères fondateurs". La notoriété de l'établissement se faisait dans les formes et sur les thèmes voulus par les directeurs. La volonté des enseignants de participer, de contrôler, a été mal reçue par les directeurs. Et les profs n'avaient pas le temps, les moyens de leurs ambitions.

Rapidement le groupe a éclaté.

Certains professeurs n'ont pas voulu ou pas pu aller plus loin dans la voie de l'autogestion; dans la voie de la déscolarisation des élèves ; dans la voie de la parole aux consommateurs, etc.. etc...

Ainsi, des tendances se sont opposées :

- les "utopistes" et les "raisonnables",
les "non-directifs" et les autres,
les "gauchistes" et les "syndicaux".

Ces conflits ont profondément marqué les personnes , et nombreux sont ceux des plus marquants qui ont demandé et obtenu leur mutation assez rapidement.

Des interviews permettront de mieux mesurer la trace laissée par cette époque, au moins chez ceux qui sont restés ou dont on retrouvera les coordonnées.

B - La rationalisation-stabilisation - Sept 71 - Juin 73

I. Ce qui se passe pendant l'année 71-72.

- Contexte général :

- des menaces pèsent sur l'avenir du CEC.
Crise - en décembre 71, les enseignants s'adressent à CHABAN-DELMAS, Premier Ministre, pour réclamer qu'une commission interministérielle fixe un statut et un financement régulier au CEC.
L'avenir de l'innovation pédagogique à Yerres est lié au développement du CEC.

1) "L'innovation pédagogique" : fonctionnement d'un véritable mi-temps pédagogique pour les élèves de 6° et de 5° :

- le matin : les cours "habituels" "apprendre".
- les après-midi : structure d'ATELIERS pour tous les élèves (qui s'inscrivent eux-mêmes auprès des professeurs lors des premières séances du trimestre) cf. visite d'inspecteur de Français!
- parti-pris d'une "optionalité d'ateliers à programme ouvert", reposant sur le pari de la motivation,
- une innovation justifiée par l'intégration au CEC (cf.

moyens), et la nécessité de « lier l'école au jeu complexe de la culture vivante » (Estève).

les moyens concrets : utilisation de 9 postes + 7 h attribuées au titre du C.E.C.,

dont: 137 h pour l'innovation pédagogique:ateliers et dédoublement de cours,
et 48 h 1/2 pour des activités régulières liées au C.E.C.

2)Elaboration de l'expérience : un contrôle continu de l'innovation Est réalisé par une série régulière de réunions d'enseignants de 6°, 5°:

- des commissions de travail nombreuses, se recoupant ou non avec celles du C.A., comprenant élèves et parents .
- un soutien actif de la direction du C.E.C.aux projets nouveaux, contre les réticences de certains ,
- une incitation à une coopération plus poussée avec les animateurs du C.E.C. pour une intégration plus effective .
- des spécialistes de la prévision, des esprits précis et méticuleux préparent la réflexion en élaborant des schémas d'emploi du temps .

3)évaluation de l'innovation pédagogique :

Analyse et premier bilan dès la fin du premier trimestre ; souci du directeur du C.E.C.

Ce premier trimestre a été complexe; des rapports d'ateliers ont été décidés, réalisés, rassemblés et communiqués (perdus depuis). Le point est fait par le Directeur Général au cours d'une réunion de préparation du 2° trimestre

-du point de vue de l'ouverture, le bilan des activités d'ateliers est positif ,mais beaucoup d'ateliers ont été trop ambitieux, n'ont pas atteint l'objectif fixé en trois mois, les groupes d'élèves réunis par le même projet sont trop hétérogènes . Des ateliers semblent augmenter la dispersion des élèves .

-suite à ce bilan, un débat général a lieu d'où émerge la nécessité de rappeler l'objectif « motivant » des ateliers et le fait de déboucher sur une réalisation ou une acquisition .

-des améliorations sont nécessaires :

.avec le souci d'harmoniser les vœux et les comportements des élèves et des adultes, il est rappelé qu'il faut négocier avec les élèves le but à atteindre ; la notion de contrat intervient là, un contrat clair à établir au préalable .

il faudra aussi se ménager des temps de mise au point, d'adaptation, pendant la première séance du trimestre .

. enfin des objectifs plus limités devront être définis .

4) Evaluation des résultats des élèves ;

Des débats ont lieu sur la notation, l'appréciation des résultats des élèves :

-Pour les enseignants, le problème se pose exclusivement pour le travail des matinées, en cours : la notation chiffrée est abandonnée « pour éviter des calculs systématiques de moyenne ». La notation A B C D E est adoptée pour les exercices écrits .

Il est question de faire passer aux 6° et 5° des tests, en janvier dans certaines matières : Français, Maths, Langues, EPS .
Ont-ils eu lieu ? Quels furent les résultats ? Aucune trace .

-En ateliers l'évaluation n'est pas individuelle . La réussite ou l'échec sont celle de l'équipe qui a travaillé sur le projet .
La sanction de la participation n'est pas scolaire .

Le débat concerne aussi l'usage d'un carnet de correspondance : d'une façon générale plusieurs enseignants pratiquent déjà et recommandent aux autres collègues d'instaurer une correspondance régulière avec les parents, sur les devoirs rendus en classe, ou 2 à 3 fois par trimestre sur les carnets des élèves . Ce système reçoit l'approbation de la direction .

Certains enseignants protestent contre ce surcroit de travail . Dans quelques classes, sur certains carnets il s'écrit des « tartines », de part et d'autre, avec les parents : interpellations, explications, réponses .

5) Bilan de tout ce débat

II s'agit donc de tout un travail « diplomatique » à faire pour mettre en place la 2° série d'ateliers de l'année . En effet nous notons une attitude ambiguë de la principale du collège, nouvellement nommée à la rentrée 71 . Elle est censée défendre l'expérience, d'autant que la présence active du Directeur du C.E.C., qui a le rang de proviseur mais sans avoir de pouvoir hiérarchique sur le collège, son intérêt pour l'innovation, son autorité morale et son entêtement forment une sorte de couverture qui la rassure.

Mais un texte d'elle, de Décembre 71, publié dans le bulletin de l'association des parents d'élèves, laisse à penser qu'elle n'était pas vraiment convaincue ! Le ton très autojustificatif de ce texte révèle des inquiétudes profondes :

-«Ce bilan est dans l'ensemble réconfortant . Bien sûr certains enfants et certains parents ont pu être déconcertés, sans doute ont-ils pensé que ce que l'on appelle « expérience pédagogique » était une entité inquiétante, dont il était difficile de concevoir la raison d'être et les modalités d'application . Ils ont pu craindre que les fameux ateliers ne soient en réalité que des sortes de jeux plus ou moins bien dirigés, où la règle du moindre effort aurait été la seule valable..

Mais que l'on se rassure : on a beaucoup travaillé dans les ateliers (une exposition de travaux en fin de trimestre le montre) .
 Pour ce qui est de l'enseignement dit « de base », après un départ difficile par suite de la mise en place dramatique de certains suppléants (....)

Il faut toujours être optimiste mais non onirique .Si on redescend du pays des songes (qui cela vise-t-il?) il reste que nous sommes au seuil du 2° trimestre...Je ne voudrais pas jouer le rôle de rabat-joie, mais je pense qu'il faut prendre conscience du caractère décisif des résultats obtenus ce trimestre, en ce qui concerne l'orientation future

On peut noter que dans ce texte rien n'est reproché précisément au système mis en place, aucune critique n'est formulée quant aux idées ou aux décisions prises ; les innovateurs par contre sont mis en cause quant à leur compétence et à leur morale professionnelle ; sous-jacentes sont les allusions à leur incapacité (« des jeux plus ou moins bien dirigés ») , à leur manque de sérieux (partisans de la règle du moindre effort ») et de réalisme (ils sont «au pays des songes ») , à leur irresponsabilité vis à vis des élèves et de leur orientation future .

La principale se pose alors comme seule capable de ramener le collègue au sens des dures réalités ; seule elle a le sens des responsabilités, qu'elle assume bien que cela ne soit pas gai : « je ne voudrais pas jouer le rôle de rabat-joie » ; les innovateurs sont en quelque sorte des illuminés joyeux...; la référence à la tristesse et aux difficultés de la vie sont nécessaires pour asseoir l'autorité de la principale, et elle dramatise les problèmes de rentrée pour grandir son propre rôle ...

6)Préparation de l'année 1972-73 :

Elle s'effectue dès le mois de Janvier 1972 :

De nombreux débats ont lieu en assemblée générale débouchant sur la décision d'étendre le système des ateliers au niveau 4°, suivant la cohorte des élèves entrés en 6° en Septembre 70 . Deux tendances s'affrontent lors des débats entre enseignants:

- les « jusqu'au boutistes », partisans d'une désobéissance scolaire plus marquée encore, tendance "Roudet", minoritaire.
- les « modérés », sous l'inspiration d'un groupe S.G.E.N.(cf. texte Jilod-Lamy) , qui l'emporte en faisant admettre une solution de compromis : dans le but d'éviter la dispersion, l'incohérence des choix des élèves, de faciliter les relations profs-élèves .

La décision est donc :

a)des équipes pédagogiques cohérentes doivent se constituer pour un groupe restreint d'élèves, sous la responsabilité d'un professeur coordinateur qui assurera la liaison avec les autres groupes (groupes de 3 ou 4 classes sur un ou deux niveaux).

Cours et ateliers étant assurés par la même équipe **d'enseignants** - Mais ces équipes réduites seront forcément incomplètes ! D'où un autre débat sur la polyvalence des enseignants.

b) la définition des ateliers se réactualise :

- L'objectif d'ouverture de l'école sur la vie est justifié par la nécessité de se former et de s'informer, (élèves et profs de façon concomitante.)
- On redéfinit l'atelier comme lieu de libre-exercice de la volonté, de la faculté d'agir en groupe, - et de définir le but à atteindre ensemble par la négociation d'un contrat liant tous les participants.

c) Au niveau des contenus des ateliers :

des concentrations sont envisagées autour d'un thème, plusieurs ateliers d'un même groupe pourront travailler sur un thème commun par des approches différentes, ou autour d'une activité (théâtre, expression écrite...)

Un constat : tout ce qui touche au domaine scientifique à la "vie pratique" n'est pas pris en charge dans les contenus d'ateliers, alors que d'autres secteurs culturels, littéraires, arts plastiques... sont largement couverts).

d) Point de départ de l'expérience "Langage de l'image"

Le Collège dispose d'un magnétoscope Ampex et d'un circuit intégré de 6 salles équipées de télévisions. Les enseignants se servent assez peu de ce système (sous forme de libre service - sans travail de préparation) pour diffuser des émissions de la télévision scolaire qui ont peu d'intérêt.

Un petit groupe de gens, émus par cette situation, se constitue pour préparer une véritable "initiation au langage du cinéma et de la télévision". Objectif :
apprendre (à savoir choisir
à réaliser.

La réflexion, menée sous les auspices d'Estève, aboutit à la constitution d'ateliers télévision à proposer aux 6^o, 5^o, la constitution d'un groupe d'étude de films à travailler avec : les classes de 4^o, par un travail interdisciplinaire en Français/ Histoire/ Géographie.

En conclusion : une année riche d'expérience, riche en projets; l'équipe de volontaires est dynamique, ne craint pas d'étendre le domaine de l'expérience, croit à l'amélioration du système, se sent soutenue, croit aux vertus de l'incitation, de la diplomatie pour convaincre élèves, collègues, parents.

Les décisions modificatrices sont votées à l'unanimité. L'année

suivante est préparée très sérieusement depuis le mois de janvier. On croit à l'amélioration du système.

II. Ce qui se passe pendant l'année 1972-73 :

Une organisation systématique

1) Recherche d'une plus grande cohérence par la multiplication des coordinateurs :

L'expérience ateliers et mi-temps s'étend au niveau 4° (mais les classes de transition ne sont pas intégrées) .

Les trois niveaux (6°, 5°, 4°) sont répartis en 6 groupes de classe. En ateliers, les niveaux sont mélangés .

La coordination entre les groupes est assurée par :

- un professeur coordinateur par groupe (activité assurée en heures de décharge),
- des élèves coordinateurs () volontaires
- des parents ()

La réunionite sévit : une réunion par mois est prévue entre ces coordinateurs et l'administration, en plus des réunions de groupe et entre groupes -

Un atelier coordination s'institutionnalise, tous niveaux confondus, dirigé par un coordinateur enseignant. Sa tâche est de recueillir l'information et de la ventiler d'un groupe à l'autre. Elle devient réalisation de journaux, de brochures; une sorte de journal télévisé est assuré un certain temps.

Cette tentative traduit la volonté de mettre dans le coup, de responsabiliser, tous les partenaires de la communauté éducative.

Quant à la volonté de faire comprendre, de faire connaître, très forte cette année, elle aboutit à l'organisation d'Assemblées Générales d'enseignants et d'élèves, dont l'ordre du jour est le fonctionnement des ateliers.

6 Groupes, donc 6 assemblées/ateliers trimestrielles : bilan, présentation des nouvelles activités.

2) L'ouverture de l'école se concrétise :

a) la communauté éducative s'élargit, de fait.

Outre les parents associés à la coordination, à la préparation des ateliers (comme celui qui précède le voyage à Rome des latinistes de 4° qui va devenir pour 4 ans une véritable institution) le nombre croissant d'élèves à encadrer oblige à chercher de nouveaux partenaires.

Des animateurs du CEC sont contactés et prennent en charge quelques ateliers du Collège, qui ont souvent lieu en dehors du Collège, à la Maison pour Tous. Il s'agit d'animateurs "audio-visuels" comme Bergala et Cassan, ou "Théâtre" comme Tikovoï qui sont des animateurs des 3 A, ou des animateurs "manuels" de la Maison pour Tous (poterie, émaux, menuiserie).

b) le "temps scolaire" s'élargit, se dilue au-delà de l'optionalité.

Dans chaque groupe, les élèves ont un après-midi de liberté, où

leur sont proposées des activités de club librement choisies, en général à la M P T et parfois aussi proposées au même moment à des adultes (ex. Atelier Astronomie, peinture sur soie...).

Il en résulte que la culture scolaire s'élargit à de nouveaux horizons culturels.

La notion de culture "scolaire" s'estompe et se confond avec la culture.

c) l'expérience "Langage du Cinéma" se structure avec l'aide des animateurs des 3A (Bergala). En 6° et 4° une projection systématique organisée une fois par mois pendant une période d'atelier. L'exploitation est faite en cours de Français et/ou d'Histoire-Géographie = le contenu des cours bouge !

3) Conflits-débats 1972-73 -

- Débats entre profs, avec l'administration, avec les élèves.

1/Quelle autonomie peut-on laisser aux élèves ? Peut-on leur laisser une salle à gérer (faire un décor sur les murs de l'ancienne permanence) ?

Les élèves prennent conscience de leur peu de pouvoir au CA et développent le thème "participation piège à cons"

2/Des élèves peuvent-ils être des gestionnaires des lieux ? Ils gèrent déjà leur temps par le système de l'optionnalité .

3/Peut-on laisser des irresponsables perturber les cours ? (Problème des horaires non concomitants des cours et des ateliers) -

4/ Problème de l'évaluation des élèves: inquiétude de l'administration : il n'y a seulement qu'un carnet de correspondance pour savoir où en est chaque élève !

- Débats entre profs et parents :

1/ Inquiétude des parents devant des élèves qui s'expriment, devant "la solidité critique de leurs enfants". Il s'agit de 4° qui ont vécu 3 ans d'expérience.

2/ Qu'est-ce qui se passe en atelier, pas de contrôle - dépréciation de ces activités -

3/ Inquiétude des parents quant à la "trop grande liberté laissée aux enfants"(demi-journée de liberté contestée par les parents qui travaillent) .

4/ Les parents s'inquiètent de la diversité pédagogique des 6 groupes et posent le problème de l'autonomie du fonctionnement de ces groupes.

Doivent-ils être responsables entièrement de leur gestion?

Débats entre profs : à propos de l'Education Physique : la mixité des groupes d'atelier, le mélange des niveaux d'âge posent problème. Les collègues proposent des ateliers hors groupe; ce qui représente une première évasion du système.

- Débats entre profs et animateurs : réflexion sur l'intégration.

Certains animateurs déçus du système des ateliers = les élèves sont ressentis comme un public envahissant qui empêche de se consacrer à d'autres tâches.

Les profs sont accusés de "laxisme"- mais ils constatent que les animateurs ont du mal à se plier aux exigences horaires du système scolaire.

4) Propositions d'aménagement pour 1973-74.

- Convention CIEP.
- Extension du système aux 3°. Intégration des 3° pratiques et des classes de transition dans les périodes d'atelier = le collège entier est expérimental.
- Aménagement de l'après-midi de liberté des 3°. A volonté, des excursions ou des études dirigées ou contrôlés des connaissances = d'une certaine façon, sous la menace de la préparation au BEPC, ce temps libre rentre à nouveau dans l'emploi du temps.
- Appréciation du travail des élèves : le prof principal est chargé de réunir les appréciations de chaque prof d'atelier pour chaque élève et de faire un bilan atelier trimestriel des élèves sur le carnet de correspondance.

5) Conclusion - 1972-73 :

Une année de croissance que l'on tente de rationaliser et de contrôler par quelques "garde-fous" - On croit à la logique du système, même si quelques contestations tentent de se faire entendre.

L'expérience devient prééminente dans la vie du collège.

Le fait même de son extension impose une sorte de tyrannie à ce qui reste, (niveau 3° profs non convaincus, marginalisés).

"Hors l'expérience, point de salut"! L'expression de quelques mécontentements (de la part de parents) est considérée comme négligeable, le fait de béotiens, à convertir . S'en donne-t-on les moyens ? ...

II

LE REFLUX EN DOUCEUR - 1973-1977

Cette période est marquée par la présence d'une principale, Mme Viocel, personne âgée, "maternelle" - on l'a appelée à l'occasion "notre directrice-édredon.

Période longue et assez calme : le système mis en place est géré conjointement par l'administration du collège et les enseignants. Il n'y a pas de conflit ouvert contre la direction du collège, pas de tension. Il y a une sorte d'autogestion.

C'est une période de reflux en douceur = ce qui n'est plus soutenu par une impulsion forte, recule sous la pression des traditions, des forces extérieures, (malgré quelques résistances).

Le calme qui règne dans la vie pédagogique fait qu'on s'investit moins dans ce débat, et on se tourne vers d'autres champs d'action :

- action politique :
 - 1973, le Chili,
 - 1976, 1977-78 (Elections, Union de la Gauche, Programme commun)
- actions syndicales : coordinations locales entre établissements (1975-1976).
- action culturelle dans le CEC en 1975-76.

A) 1973-1975 : Débats encore vifs au collège :

Les professeurs gèrent et assument la rentrée et l'information des nouveaux collègues.

Les AG ne sont pas obligatoires ni inscrites dans l'emploi du temps des profs, mais elles sont animées. Elles se réunissent une fois par mois.

Cette année le programme d'ateliers est généralisé sur les 4 niveaux. Il devient donc de plus en plus difficile à organiser car les effectifs d'élèves sont réduits pour le temps d'ateliers et nécessitent un nombre élevé d'heures de profs. Les effectifs des classes augmentent pour pouvoir assurer les ateliers.

Menace sur la possibilité de maintenir le système, action d'information auprès des parents d'élèves. Démarche auprès de M. Auba au Ministère pour obtenir des heures supplémentaires et le statut d'établissement expérimental de plein exercice.

A cette époque, il n'existe pas encore de bulletins trimestriels: on est en train d'en inventer un modèle original, adapté à la structure locale dont la rotation est assez compliquée...

Le débat de fond reprend, semble-t-il, sur la présence de tous les élèves aux Conseils de classe ; mais ce qui soulève le plus de discussion, c'est l'organisation de l'enseignement dans le cadre de cette dualité cours/ateliers. En particulier pour le français, qui est la matière "de base" qui assume le plus cette dualité et qui s'en émeut

Le débat est lancé en Décembre - sans remettre en cause les ateliers, il s'agit de "rationaliser", équilibrer leur diversité, il s'agit aussi de "compenser" ce que les heures d'ateliers "retirent" aux cours...

Le reflux vient donc du secteur qui avait été le plus en pointe pour changer l'enseignement.

Le mouvement vient en particulier d'un collègue qui arrive dans le collège et qui ne parvient pas à intégrer le système tel qu'il est (Jean Pulin).

Que demande-t-il ? Que demande ce groupe de professeurs ?

- des séances de rattrapage, des ateliers de soutien en français (cf. A.G. du 11 Décembre 1973),
- qu'on rétablisse le tutorat afin que le tuteur puisse "suivre" le cursus des élèves et aider à équilibrer les choix qu'il fait en fonction de ses besoins,
- une évaluation des résultats de cette pratique d'ateliers,
- l'organisation de devoirs sur table, séances communes à tout un niveau en temps limité,
- la définition d'une doctrine, d'une idéologie pour qu'on ne reste plus dans l'empirisme (affirmée auparavant).

Il y a aussi une demande de moyens horaires supplémentaires - demande repoussée par M. Estève, directeur du CEC, au nom de la crédibilité de l'expérience.

Enfin, le souci de développer la concertation entre les équipes - la concertation semblait donc insuffisante pour l'évaluation et la définition d'objectifs et de stratégie communs.

On s'aperçoit que, à chaque discussion sur le français ou sur les ateliers, les interventions de Jean Pulin sont suivies d'une réponse des "anciens" (Forest, Kervoelen, Loridan) - (AG du 11 décembre, Commission vie scolaire, du 15 Janvier).

On demande pour 74-75 :

- d'instituer une heure de tutorat (plus une heure pour les élèves)
- 2 heures de décharge pour les coordinateurs de groupe,
- 1 heure de décharge pour chaque professeur.

Le même débat se retrouve, transposé, dans le collectif-théâtre de certains profs de français "Théâtre du Crabe mou" (souci de généraliser l'initiation théâtrale, souci d'égalité pour tous les élèves, souci d'organisation structurée, démocratique, efficace... et même type d'opposition !)

Les difficultés (manque relatif de moyens) amènent à réviser les demandes en baisse : réduction des ateliers (6 h. au lieu des 9 h qui subsistaient en 6°), réduction des décharges pour les concertations, réduction du nombre de sections donc augmentation des effectifs d'élèves.

En 1974-75, la rentrée commence par un mouvement revendicatif, mais pas de grève avant octobre (action nationale) :

contre les effectifs chargés,

- pour le réemploi des M.A. au collège.

Ces revendications sont toujours soustendues par la particularité du collège qui sert d'argument (le collège vient d'obtenir le statut) mais se situent dans le cadre d'actions générales sur les deux thèmes :

- réemploi des M.A. (mouvement extra-syndical),
- effectifs des 25 élèves/classe.

A cette rentrée, le mouvement gauchiste animé par l'E. E est puissamment lancé (cette tendance prend la direction du S 1).

Le collège fonctionne par petits groupes qui ont chacun un coordinateur qui bénéficie de quelque décharge.

Mais le système fonctionne mal, les concertations ne sont pas incluses dans l'emploi du temps et les "groupes" n'ont pas tous de projet commun.

Quelques professeurs se sont scindés en tendances (selon qu'ils acceptent ou non cette "rationalisation" entre autres) et s'investissent sur des groupes, en 6°, formant des équipes qui se sentent plus homogènes. Ces groupes se feront au niveau 6° principalement - (chaque fois qu'on lance un changement, on voit les animateurs de ce changement se polariser sur les 6°).

Certains ont donc, en 1974-75, l'impression de redémarrer quelque chose !

La question des "devoirs sur table" focalise le débat: à la suite d'une intervention d'élèves de 3°, les devoirs sont supprimés en février 75).

Parallèlement à la reprise en main de l'organisation, il subsiste des secteurs de recherche et d'innovation, liés au CEC maintenant. (Les innovations ne sont plus dans le collège, mais vers l'extérieur).

- le groupe théâtre avec un animateur du CEC,
- le groupe audiovisuel avec un animateur CEC,
- la vie scolaire des élèves évolue vers le CEC : il n'y a plus de "permanence", ni de contrôle des élèves pendant les heures creuses. On utilise désormais les lieux CEC pour l'accueil des élèves qui n'ont pas cours. On crée le foyer des élèves (la "permanence" change de nom et de style).

En 74-75, plusieurs enseignants participent à un voyage à la Villeneuve de Grenoble avec les membres du CA de l'association, représentant des usagers.

Après un long débat (lancé le 18 Mars 1975), la reprise en mains culmine fin 1974-75, sous l'action du directeur adjoint du collège. En effet, toute l'année est marquée par des débats, en AG, en intersyndicale au collège, contre la normalisation qui se dessine. L'action menée porte ses fruits vis-à-vis de l'AG, mais le CA vote des décisions contraires aux positions majoritaires en AG des profs = le système sera encore un peu plus proche de la norme.

Comment ?

Le sous-directeur propose de créer des classes de 20 élèves, en préfigurant ainsi ce qui sera la réforme Haby, sans aucun dédoublement. Ceci alourdit un peu les effectifs, surtout que les dédoublements étaient très nombreux au collège.

Les heures ainsi récupérées peuvent servir soit à augmenter les heures de cours, soit à augmenter les ateliers.

Le débat est donc très vif entre deux groupes selon ces deux options.

La majorité des enseignants, sous l'action énergique de l'inter-syndicale, finit par admettre l'intérêt d'augmenter les ateliers. (L'AG est dotée d'un bureau d'AG, le 3 décembre 74, on insiste sur l'importance de participer à ces réunions, sur la nécessité pour tous d'appliquer les décisions de l'AG).

La décision est prise en AG le 29 Mai 75 : une partie des heures va aux langues et aux Sciences Nat., le reste sert à créer une demi-journée d'atelier en 6°, 5°.

Mais l'administration contrôle le CA et s'appuie sur les parents d'élèves (une seule APE, la FCPE) et les professeurs élus au CA, dont 4 ne soutiennent pas le projet de l'AG.

Ainsi le CA vote l'augmentation des heures de cours et le statu quo pour les ateliers.

Les motivations des parents sont de maintenir les séances de rattrapage en mathématiques et en anglais (alors que l'horaire des cours est désormais normal à partir de 75-76), de créer une heure supplémentaire de cours en français, puis éventuellement la réduction des effectifs des groupes en Sciences Nat. !

On s'aperçoit là qu'il y a une contradiction fondamentale entre les parents d'élèves et l'expérience pédagogique fondée sur les ateliers. On s'aperçoit aussi du rôle normalisateur de l'administration et d'une partie des profs.

L'expérience est désormais condamnée. Elle se survivra pourtant encore pendant 7 ans!

L'autre proposition (secondaire) de l'administration, visant à modifier la durée des ateliers pour que les "mouvements" coïncident avec les horaires des cours, est repoussée (18 mars, 22 avril). La discipline néanmoins reste un thème important de discussion, on sent que certains tendent à rendre le système d'ateliers responsable du bruit, du désordre.

Autres thèmes de débat en AG :

- l'incohérence de la notation entre les profs,
- l'incohérence des équipes (pourtant ...?),
- l'organisation de la concertation et de des décharges.

Ces thèmes, en particulier la discipline, se retrouvent dans les discussions des parents et des animateurs du CEC.

On propose d'améliorer la cohérence des groupes par une nouvelle structure de groupes; les ateliers, fonctionnant sur deux demi-journées, seront organisés autour d'un projet commun au moins sur une des deux demi-journées.

L'image de marque du collège, exprimée dans le discours officiel, est toujours véhiculée sans changement, malgré toutes les modifications intervenues et le nouveau rapport de forces - on la retrouve affirmée dans la convention passée avec le CIEP de Sèvres en Dec. 73/74 (?) (au moment où il a fallu trouver une tutelle).

L'enquête menée par les conseillers d'éducation stagiaires confirme aussi que les élèves sont très attachés à l'existence des ateliers, au libre choix de leurs ateliers et se sentent bien au collège (85%).

Mais l'heure est à la démoralisation, d'autant plus que le directeur général du CEC, M. Estève, quitte son poste. Il est convaincu que le CEC va périr, compte tenu de l'évolution de l'association vers la vie locale, ce qui éloigne les administrateurs-fondateurs, notables influents ou supposés tels. La prise de pouvoir dans le CEC par des représentants d'usagers trop politisés lui semble la pire des erreurs (pour cet homme de gauche qu'il était, mais soucieux d'éviter que les centres intégrés ne soient marqués à gauche et donc condamnés par le pouvoir de l'époque ... ô histoire !).

B) 1975-77 : Tassement des débats dans le collège.

Il y a aussi une diminution du nombre de documents concernant le collège même. Les documents se rapportent le plus souvent à l'organisation matérielle :

- organisation des classes de mer au niveau 5°,
- fonctionnement de l'échange avec Reading (GB),
- création d'une commission "vie pratique de l'expérience" en Dec. 75, pour préparer les AG et faciliter les relations entre les professeurs, les surveillants, la conseillère, la direction...
- fiche de "procédure" , pour l'élaboration de la grille des ateliers.

Cependant, le système des ateliers constitue toujours la pierre de touche-et d'achoppement - de l'expérience, comme en témoignent les tentatives répétées visant à lui donner plus de rigueur, à mieux l'intégrer dans l'ensemble du système scolaire.

On décide d'agir pour une meilleure organisation : les grilles d'ateliers seraient élaborées en présence de tous les professeurs du groupe et des représentants des élèves, pour harmoniser les demandes et les projets, les "tuteurs" prennent en charge la réalisation de la grille définitive.

On décide aussi d'organiser l'évaluation des ateliers (il y aurait un conseil par trimestre sur les ateliers et il réunirait les élèves, les parents et les professeurs du groupe (= 3 classes). Mais problème en 4°, 3° où les ateliers concernent l'ensemble d'un niveau (7-8 classes) et les élèves auraient une "fiche/atelier" où on mentionnerait les ateliers suivis pendant les 4 années passées au collège.

En fait, plusieurs de ces décisions resteront des vœux pieux.

Les conseils d'ateliers fonctionneront dans certains groupes, avec des aléas dûs en particulier à la difficulté de réunir tous les professeurs du groupe, - dûs aussi au manque d'intérêt des uns ou des autres pour ces réunions (qui ne sont pas des conseils de classe). Puis ces conseils disparaissent.

La fiche d'atelier a connu une existence encore plus hypothétique, se réduisant à une page dans le carnet de correspondance (qui, elle, d'ailleurs, a subsisté quelque temps encore après la disparition des ateliers...) et encore en 85-86 !!

Ces efforts d'organisation ne peuvent pallier la sclérose du système qui n'est plus soustendu par aucune réflexion de fond ni définition d'objectifs. Ils sont de plus en plus enlisés dans la routine et l'improvisation et ne représentent plus une ouverture sur la vie, ils ne sont plus liés au CEC

De temps en temps, l'administration du collège, ou certains professeurs, conscients de la dérive des ateliers, voudraient que des compte-rendus d'ateliers témoignent de quelques exigences ; cette question comme un serpent de mer refait surface par moments... et parfois est suivie d'effet = les compte-rendus en question s'entassent dans des tiroirs...

Par contre, vis-à-vis de la direction du CEC, le débat tourne parfois au conflit lorsque le collège se sent menacé = à l'origine, une question d'horaire = le CEC se heurte à des difficultés croissantes, ne permettant pas le développement des activités (au contraire il y a des licenciements).

Les directeurs d'établissements se tournent donc vers la dotation supplémentaire de l'Education Nationale pour demander que les enseignants en surnombre pallient le manque d'animateurs.

Le nouveau Directeur du CEC propose donc que l'on porte les effectifs des classes de 20 (chiffre fixé au CA du 20.3.75) à 24 élèves pour dégager ainsi des heures pour l'animation.

Cette proposition est refusée par l'AG des enseignants.

Le changement de direction au CEC ne se traduit pas seulement par un changement d'attitude vis-à-vis de l'expérience du collège (on commence à entendre dire que les moyens donnés par l'EN, au titre du CEC, ont été détournés pour le collège, on commence à calculer en marchand de soupe ce que le collège donne et ce que le collège reçoit...).

Ce changement, en 75-76, se traduit aussi par un affaiblissement du pouvoir de la direction générale du CECæ qui permet que se poursuive l'évolution engagée l'année précédente, vers une prise en charge réelle du CEC par son association de gestion et son personnel.

La vie de l'association se développe et se structure.

Le CEC devient un foyer majeur de vie sociale locale. Déjà, en juin 75, des journées de travail s'étaient tenues à Caillebotte (parc voisin). Puis, en janvier 76, un week-end de réflexion réunit 70 participants dont 18 enseignants du collège Budé.

Ce week-end a été préparé par une AG de professeurs, prise sur le temps scolaire (un vendredi à 11 heures).

A la suite de ce week-end est créée une commission de programmation rassemblant des enseignants, des élèves, des usagers du CEC, pour discuter du choix des spectacles.

Le CEC pourant reste très menacé financièrement. La soudure est délicate d'une année à l'autre. Aussi, en février 76, la paye du personnel ne peut plus être versée. Une grève attire l'attention des Ministères sur le versement de leurs subventions et leur ré-évaluation nécessaire chaque année.

Le collègue participe par solidarité à la grève du CEC et des démarches communes sont menées auprès des ministères (Education, Culture ...) . Les professeurs interviennent auprès du SNES mais le Ministère de l'Education refuse l'audience demandée.

Les membres de l'association très actifs se réunissent fréquemment, organisent l'information du public et du personnel (bulletin intérieur).

La fête des adhérents en Hiver 76 réunit 300 personnes pour l'Assemblée Générale, suivie par un grand loto à la Maison pour Tous .

Parallèlement à cette mobilisation, où s'investissent de nombreux enseignants, la vie locale s'anime. Les militants de la gauche locale qui s'étaient connus dans le comité CHILI précédemment créé, se retrouvent à la M P T et dans l'association des usagers. Ils se retrouvent dans d'autres associations locales : Associations de parents d'élèves, préparation des élections cantonales (Comité de soutien du candidat socialiste, en mars 76 - élu -).

Les enseignants participent, pour certains, à la vie locale, en particulier dans la lutte générale menée contre la réforme Haby.

Ce changement d'orientation dans la mobilisation est très net. On ne s'investit plus tellement dans la pédagogie; par contre, on mène des actions nationales qui sont plus politisées et lancées soit par le SNES, soit par certaines tendances. Les revendications portent sur la notation administrative, le statut des auxiliaires et des surveillants. La tendance EE du SNES s'engage dans des coordinations locales inter-établissements qui se font à un rythme soutenu au printemps 76.

La suppression de certains postes au collège, prévue pour la rentrée de sept. 76, entraîne une grève le 9 mars et une rencontre avec M. Auba au Ministère.

Enfin, l'année se termine dans des actions intenses contre la réforme Haby :

- l'APE et les enseignants organisent le 21 avril un débat au studio 209,
- les enseignants forment un comité de grève et organisent une réunion le 4 mai,
- enfin, un débat commun des APE et des enseignants des deux collèges se tient le 23 mai à la salle des fêtes,
- fin mai, une journée "effectifs",
- en juin, une délégation se rend au rectorat.

Tant au CES qu'au CEC, il semble que l'on s'investisse désormais beaucoup et tous azimuts, et par forcément dans les mouvements politiques traditionnels.

Néanmoins, la vie politique traditionnelle en profite, en avril (ou mars) 76 ont lieu des élections municipales partielles et la gauche devient à Yerres majoritaire en voix, même si elle est encore minoritaire en sièges au Conseil Municipal (pour un an encore).

L'année 76-77 commence dans la lignée de juin 76 par un grand mouvement contestataire national contre la réforme Haby.

A Yerres, à la suite de la suppression d'un poste et demi, la rentrée commence par une grève, menée avec le soutien de l'APE, grève préparée et annoncée dès juin avec l'APE.

Quasi unanime au début (5 non grévistes sur 70 enseignants), la grève s'appuie sur la coordination régionale du Val d'Yerres. Au même moment le Lycée Talma à Brunoy est aussi en grève.

Mais après l'obtention d'un demi-poste en Sciences Nat. (ce n'est pas indifférent que ce soit dans cette matière), le mouvement se divise, la moitié environ reprenant le travail après cela, puis l'autre moitié obligée de suivre. Cette reprise du travail en deux temps a créé ou fait apparaître un clivage très dur, marquant les esprits durablement. Cela recoupe approximativement une opposition latente entre le groupe des enseignants communistes (Unité/action du SNES) qui entraîne un groupe "mou", et le groupe SGEN/Ecole Emancipée qui leur reproche d'avoir trahi la grève.

La mobilisation syndicale continue cependant, durant tout le trimestre sous forme de coordinations locales - Echange d'informations, bilans ...

En janvier, à l'occasion de la réduction des crédits accordés au titre de l'expérience, le problème devient spécifique au collège Budé - les crédits étaient affectés aux ateliers. On dénonce mais on s'adapte.

Face à toutes ces menaces sur les postes, sur les crédits du collège, les enseignants sont de plus en plus déprimés quant aux perspectives expérimentales.

Le courant ne passe plus, il y a une agressivité croissante contre l'administration à qui on reproche de n'être qu'une administration, avec ses méthodes ...

On se polarise, en particulier, contre la normalisation des relations avec les parents dans le sens de la réforme Haby; contre la dégradation des relations avec les élèves, la répression se substituant de plus en plus au dialogue.

Par ailleurs, éclate alors l'affaire de l'amiante. Les travaux en cours au collège utilisent de l'amiante bloqué. Grande agitation écologique (toujours les Sciences Nat...) - (cf. CA du 22.1.77).

C'est donc une mobilisation purement défensive, la manifestation d'un certain écoeurement devant l'abâtardissement progressif de l'innovation.

Mais ces réactions n'ont rien de positif, pendant l'année 76-77, on ne propose rien de nouveau. On est démoralisé, car la recherche de plus de cohérence pour les ateliers (l'année précédente) n'a pas donné de résultats tangibles.

Il n'y a toujours pas plus de concertation d'équipe.
Il n'y a plus de coordinateur de groupe, il n'y a plus de plage commune de concertation. Les professeurs principaux organisent la répartition des élèves dans les ateliers tranquillement, c'est une routine, on ne s'y intéresse plus.

Parallèlement à cette déprime du collègue, l'investissement vis-à-vis du CEC retombe aussi. Il ne se passe plus rien si ce n'est des menaces de plus en plus nettes - financières, évidemment, à la soudure, puis structurelles, lorsque le Ministère de l'EN annonce son intention de se retirer de l'affaire en juin 77.

Curieusement, ou sans doute par la volonté du directeur et du comité de direction, on débat de plus en plus de l'intégration dans les AG du collège (cf. texte de M. Pin).

En fait, c'est toujours la même intention = culpabiliser le collègue, montrer qu'il coûte cher et ne rapporte pas gros ! Mais les débats montrent que les enseignants résistent, manifestent leur rancœur vis-à-vis de la direction générale et des projets avortés de l'an passé (Commission de programmation enterrée). Une AG a lieu sur le temps scolaire.

Le 24 Mars 77, sur le thème de l'intégration; une enquête dépouillée auparavant montre que les élèves participent peu aux activités du CEC (effet de saturation ? besoin de quitter l'univers scolaire ou assimilé ?) Ce genre d'enquête sert à animer la critique : les animateurs mettent en cause les enseignants qui ne sensibilisent pas assez leurs élèves aux activités du CEC, qui n'y participent pas eux-mêmes. Les enseignants mettent en cause les animateurs qui n'ont pas de politique en direction des 11-15 ans, qui ne travaillent pas sur ce public en liaison avec les enseignants.

On se renvoie la balle, mais le débat est intéressant et touche à de vraies questions de fond - qui ont eu le mérite d'être posées clairement à cette époque - mais n'ont jamais été résolues ! ...

Ainsi, on constate en 76-77 peu de débats concernant la vie interne du collège mais par contre une conscience de plus en plus nette de ce qui ne va pas :

(Les ateliers, ça ne va pas, c'est
)une routine,
(L'intégration, ça ne va pas.

A la fin de l'année scolaire on s'inquiète quand même de remédier à tout cela - après une année de marasme et d'interrogations, comment va se faire la rentrée avec la réforme Haby qui va s'appliquer ?

- une journée de réflexion syndicale a lieu le 11 mai sur ce sujet.

On s'est bien rendu compte de l'illusion qu'il y a à vouloir faire marcher tout le collège d'un même pas alors que l'adhésion des enseignants au projet expérimental est très variable.

Ils n'ont pas tous la même volonté de changer réellement de méthodes et d'attitude.

Ce manque d'adhésion globale des enseignants à l'expérience - au fond - n'apparaît pas alors très nettement puisque les mouvements revendicatifs sont toujours très larges, la solidarité avec le CEC aussi. Mais on le ressent cependant dans l'enlisement routinier et le manque de réflexion collective. Aussi le collège se sent-il fragile et incapable de résister à une poussée normalisatrice que l'on sent venir; le départ de la directrice du collège est en effet de très mauvais augure.

Le groupe de "l'intersyndicale", qui représente le moteur de l'expérience, se sent impuissant à dynamiser l'ensemble dans une perspective à laquelle la moitié des enseignants ne croit pas et sans aucun soutien extérieur de la part de la direction du collège ou du CEC.

Aussi ce groupe envisage alors, en juin 77, la partition du collège en deux secteurs, l'un restant tel quel, tandis que l'autre se rénoverait ou s'organiserait en groupes autonomes de professeurs et délégués gérant leur temps et leurs activités.

Ce projet, néanmoins, n'est pas approfondi sur le moment - et on se rallie à la proposition de la directrice, Mme Ricôme - qui tente de sauvegarder l'unité du collège et de remédier au manque de cohérence ressenti par tous. Il s'agit de se donner un coordinateur général, chargé de faire circuler l'information dans le collège et avec l'extérieur.

De mettre en relation les équipes entre elles, de faire savoir ce qui se fait dans chaque groupe...

Le collège se choisit donc comme coordinateur, Jean Pulin, dont c'est la deuxième manifestation d'espoir dans le collège; c'est sa dernière tentative d'y croire et de le faire fonctionner. Ce poste, qui a été défini auparavant en AG, suscite néanmoins des réserves. Certains pensent que le coordinateur devrait être contrôlé par l'AG ...

La rentrée se prépare donc avec une apparente unité du collège et, de plus, on décide d'intégrer les classes de transition dans l'organisation globale - ce qui anticipe d'un an sur la réforme Haby - alors que jusque là elles n'étaient intégrées que pour les ateliers.

Le 14 juin, un texte de l'intersyndicale est adopté par l'Assemblée Générale au sujet du recrutement d'un nouveau directeur pour le collège : c'est une mise en garde :

III
III

UNE ADMINISTRATION OFFENSIVE
UNE ADMINISTRATION OFFENSIVE
"LA REPRISE EN MAIN" ??
"LA REPRISE EN MAIN" ?
1977-1979
1977-1979

1977-1979 : Une administration offensive

Cette année-là, à la rentrée, on a obtenu des postes (10)

1977 - La gauche est désunie depuis septembre 77 et c'est l'offensive Haby. L'administration du collège se sent forte, mais l'unité et la fermeté apparentes du corps enseignant la rendent prudente. La nouvelle directrice, dans les débuts, déclare ne rien vouloir changer pour le moment, rester en observation. Donc, pas de conflit. La nouvelle directrice n'a aucune parole démagogique, n'affirme aucun souci d'innovation ou de réforme, pas de motivation pour la recherche pédagogique. Le discours est clair et net : si les enseignants veulent obtenir quelque chose, ils comprennent qu'ils ne l'auront que par la lutte. L'affrontement, donc, sera simple et direct. L'attitude de l'administration va peu à peu remobiliser les enseignants et les regrouper. Les clivages s'estompent face au pouvoir.

Mais, par contre, cet affrontement ne peut créer aucune dynamique pédagogique. Il est défensif et politique (pour le pouvoir).

D'abord, on se limite à des conflits superficiels ou politiques. Il n'y a que des mobilisations "contre". Cela est lié aussi au contexte général. La désunion de la gauche a fait s'effriter les perspectives idéologiques ; la gauche est assez déprimée et n'est plus une force importante de proposition: elle n'est plus constructrice.

Au collège, il y a toujours des discussions; l'intersyndicale est un groupe actif et soudé (qui s'est peu à peu ressoudé après la grève de sept 76).

C'est le seul groupe influent et représenté aux élections dans le collège - c'est le contre-pouvoir - Mais cette intersyndicale s'est repliée sur elle-même avec les déceptions de l'année précédente et avec la rupture de l'union de la gauche. Les enseignants se désintéressent de la vie syndicale et politique. La vie locale est très déprimée (bien que depuis 77 il y ait une municipalité "d'Union" de la Gauche à Yerres).

Il se passe peu de choses sur le plan local.

Le CEC n'est plus tellement mis en cause, les élus locaux s'y intéressent.

Les enseignants se mobilisent donc toujours contre la réforme Haby, qui néanmoins est appliquée. C'est d'abord la question des nouveaux Conseils d'établissement : l'intersyndicale se présente, est élue et démissionne aussitôt du C.E. pour le boycotter.

Puis, c'est l'affaire des nouveaux bulletins d'élèves proposés par le Ministère. Les enseignants et les parents se mobilisent contre ce projet mais la lutte est longue. Elle ne se terminera qu'après les élections législatives de 78 et le départ de Haby ! (cf. texte du 25 mars 78), remplacé par Beullac.

Il n'y a que des mobilisations "contre". Cela est lié aussi à l'absence de vie pédagogique au 1er trimestre 77-78, pas

d'AG, pas de réunion. L'intersyndicale reprend ses analyses de fin d'année sur l'essoufflement de l'expérience et les divisions des enseignants.

Mais l'intersyndicale décide de reprendre en mains la situation et crée un bureau d'AG.

Le bureau propose de réfléchir aux plaies anciennes et nouvelles du système :

- 1) - les dossiers scolaires, l'évaluation, les conseils de classe, l'orientation, la sélection par l'échec,
- 2) - l'appauvrissement des contenus des ateliers et leur utilité, l'amateurisme et la dispersion.

(Textes de l'intersyndicale du 14/12 et du 26/1.)

Cela n'est pas l'essentiel ; l'essentiel, dans le 1er trimestre, est le changement de type de relations avec l'administration. Jean Pulin, le coordinateur est accusé de collusion, parce qu'il se réunit avec l'administration. De plus, il n'arrive pas à coordonner des gens qui ne veulent pas l'être et travaillent, pour la plupart ; chacun pour soi... Il démissionne.

(La tentative a rapidement tourné court. On revient aux expédients. On décide de faire des tas de choses qu'on ne fera pas . (cf. texte de l'AG du 26/1/84) .)

Il y a aussi une tentative de normalisation croissante de la part des parents d'élèves, qui demandent que "le nombre de conseils de classe règlementaire soit assuré", ils s'inquiètent aussi des problèmes de discipline et du financement des activités. Il faut dire que les professeurs boycottent le CE et qu'il n'y a donc plus de contact entre cette APE et les Profs - jusqu'à l'affaire des bulletins Haby.

En mars 78, les élections législatives ratées de peu par la gauche démoralisèrent encore un peu plus le milieu, et l'inondation qui suit immédiatement les élections provoque la fermeture du collège pendant 8 jours, ce qui symbolise la démobilisation générale...

Et l'année se termine sans autre événement.

L'intersyndicale consciente de l'apathie et de la désorganisation du collège demande à la directrice d'organiser la concertation dans l'emploi du temps des enseignants, afin que la présence de tous y soit obligatoire. Ce qui sera fait et bien fait !

La directrice accepte donc que la vie collective au collège soit renforcée, et elle se situe dans une relation de pouvoir à pouvoir avec l'intersyndicale qu'elle accepte comme force d'opposition constituée..

En 1978-79, les choses changent donc, puisque les AG sont obligatoires, hebdomadaires. Lorsque quelqu'un manque une AG, il doit remplir une demande d'autorisation d'absence - tous les mardis à 15 h tous les professeurs sont là - Cela fournit, en fait, une tribune à l'intersyndicale.

Le premier conflit éclate en novembre à propos des voyages. Selon des directives supérieures, la directrice veut imposer le remplacement des heures de cours non assurées à cause du voyage. Les enseignants refusent - et décident de ne plus organiser de voyage dans ces conditions.

Ainsi, l'échange avec Reading, en Angleterre, est annulé, faute d'avoir trouvé une solution assez rapidement. Les parents interviennent dans le conflit.

C'est tout ce qu'on retrouve comme trace de débat interne au collège. Les AG ne donnent pas lieu à des compte-rendus, puisque désormais tous y participent.

Il y a cependant une animation nouvelle dans les relations du collège avec le CEC : les directeurs ont changé, ils relancent la réflexion sur l'intégration. Le débat, relancé à l'initiative des directeurs des 3 A et du conservatoire, est à nouveau conflictuel pour les mêmes raisons que dans les années antérieures (l'action pédagogique est-elle une action culturelle ?) mais le débat est aussi très concret : il faut que le collège rende des heures au CEC.

Chacun reste sur les mêmes positions, les enseignants défendent le sens culturel de leurs ateliers et donc le bien-fondé des heures qu'ils consomment. La masse des enseignants ne se passionne pas, ignorant peut-être le risque réel pour le collège...

Il semble que le débat soit plus global : pour ou contre le système des ateliers. On conteste, ou en défend, l'ensemble. L'expérience est mise en cause et les enseignants se raidissent encore un peu plus face aux 3 A, en particulier.

Néanmoins, pour manifester leur bonne volonté, leur intérêt pour l'intégration du Collège dans le CEC, les animateurs des autres établissements entreprennent des actions avec les enseignants dans le collège :

- des ateliers sur la chanson,
- tout un travail sur "les exclusions",
- et la préparation du Carnaval de Crosne.

D'autres enseignants participent aux recherches de l'INRP sur "la pédagogie relative à l'environnement" et de nombreux ateliers concernent ce domaine et commencent à se concerter plus sérieusement.

Le 2° trimestre est occupé par la rédaction du bilan demandé par le CIEP pour la conclusion des 5 années de recherche sur la vie scolaire et la Communauté éducative. Ce bilan, rédigé

après des discussions par groupe pendant la concertation du mardi, sera en fait décousu et disparate, plus un catalogue d'activités diverses qu'un rapport sur un projet. L'analyse elle-même est totalement superficielle et défensive - (c'est parce qu'elle est défensive qu'elle est superficielle).

Les parents d'élèves ont été invités à se joindre à l'opération du bilan. Ils le font de leur côté (sans qu'on sache s'ils devaient le faire ainsi, ou avec les enseignants, ni qui l'a décidé ainsi ?)

Leur bilan est l'occasion d'un vif conflit avec les enseignants qui le trouvent négatif et restrictif.

Les enseignants à l'unanimité de l'AG contestent le bilan de l'APE (étonnante unanimité !).

Parallèlement, le conflit avec la directrice s'envenime; consciente de ce qu'elle est - quelqu'un qui ne fera rien pour sortir l'expérience de son marasme, ni pour améliorer l'ouverture du collège dans le CEC - des enseignants de l'intersyndicale font une démarche au Ministère pour solliciter une aide. Reçus par M. Renard, inspecteur général vie scolaire, ils exposent les grandes lignes de leurs difficultés. M. Renard propose alors d'envoyer une sorte de médiateur, M. Quigniard, qui connaît déjà le CEC, ayant participé à son Conseil d'administration comme représentant du Ministère.

Sa visite, son autorité morale, sa bienveillance permettent de conforter les partisans de l'innovation pédagogique (en mai 79). De plus, l'enquête réalisée par l'équipe du CNRS dirigée par Mme D. Patty, apporta des éléments allant dans un sens favorable à l'expérience.

A la suite de ces visites, de ces informations, les conservateurs ne peuvent plus s'exprimer de la même façon; la directrice ne peut plus prendre la même attitude vis-à-vis de l'expérience (son attitude était d'ignorer le caractère expérimental du collège - sur lequel elle devait néanmoins présenter des rapports, par ex. à Sèvres ...).

Par contre, la dernière visite de M. Quigniard fut l'occasion d'une réunion au studio 209 avec tous les enseignants, projection audiovisuelle sans doute sur le collège - au cours de laquelle l'intersyndicale dénonça violemment les pratiques de la directrice - par un véritable réquisitoire - texte que, malheureusement, nous n'avons pas retrouvé.

La directrice ne réagit pas, apparemment -

L'année se termine par une mobilisation intense en juin :

- d'abord, le collège demande 10 postes supplémentaires pour la rentrée, compte tenu de l'augmentation d'effectifs.

Le collège est mobilisé et reçoit trois personnalités du Ministère de l'EN, au cours d'une de ses AG : (M. Renard, inspecteur vie scolaire Versailles,)M. Simon, délégué au CA du CEC, (M. inspecteur d'Académie adjoint.

Le Rectorat promet 6 postes.

Les enseignants sont revigorés par les interventions de M. Qui-gniard, de Mme Patty, par la signature d'une nouvelle convention avec le CIEP - convention dont le texte a été élaboré collectivement.

L'AG de fin d'année débat de la création d'un CPPN, qui est refusée à une large majorité. Puis l'intersyndicale prépare la rentrée et laisse à la directrice ses consignes pour l'organisation des emplois du temps...

Mais on ne savait pas qu'elle avait obtenu sa mutation.

En fait, une promotion et sans doute grâce à M. Renard.

Elle est remplacée par un jeune principal, qui débute ainsi dans la carrière - et à qui elle fait un tableau horrifique de ce qui l'attend dans ce collège .

Elle lui laisse comme cadeau de bienvenue un emploi du temps qui ne tient aucun compte ni des demandes de l'intersyndicale, ni même de l'expérience pédagogique elle-même. Les ateliers ont autant d'élèves que les cours.

Si bien qu'à la rentrée, en découvrant la situation, tout le collège se met en grève! soutenu par les parents.

Année 1979-80

La temps fort de cette année est la grève de rentrée qui oppose les enseignants à la nouvelle direction du collège, à cause de l'emploi du temps préparé par l'ancienne directrice. Il s'agit d'une grève pour les postes (qui n'ont pas permis de faire un meilleur emploi du temps) - 6 postes promis, un seul accordé.

On demande donc 3 postes 1/2.

La mobilisation est très grande : seulement un ou deux non grévistes - intervention de personnalités locales, de parents, distribution de tracts, envoi de télégrammes. Les parents soutiennent à fond.

Mais les enseignants finissent par reprendre le travail sans rien obtenir que la suppression d'une classe de 5° pour alléger les effectifs des ateliers.

La déception est rude. Le 1° trimestre est marqué par ce qui semble une reprise en mains, une remise en ordre par le nouveau principal = nombreuses notes de rappel sur les retards et les absences des enseignants sur la tenue du cahier de textes ...

Les documents concernant cette année ne sont pas nombreux. Le principal a, par contre, l'habitude de rédiger des notes d'information, des notes de rappel etc... Dans les concertations hebdomadaires, toujours pas de CR, mais le principal a le souci de remettre de l'ordre, de faire fonctionner le système,

d'améliorer les pratiques; les AG sont souvent consacrées à ce genre d'occupations. Il faut normaliser le fonctionnement, éviter des déviances, les ateliers doivent être préparés sérieusement. Le principal réussit à faire partager son souci de "sérieux", à la plupart des enseignants, qui organisent les ateliers longtemps à l'avance (les réunions de préparation des ateliers sont planifiées dans les concertations du mardi), avec des grilles provisoires et des grilles définitives; on rappelle les exigences à maintenir, la notion de "contrat", la demande des parents d'être informés sur les ateliers débouche à nouveau sur l'idée de "Conseil d'atelier".

Bref, avec le nouveau principal, les ateliers sont pris en compte et revalorisés. Ils bénéficient d'une meilleure attention de tous. Lors d'un vote, la grande majorité des enseignants adoptent ces principes d'organisation plus rigoureux.

Au moment de la fin de l'année scolaire, moment où on prépare la rentrée future, la question des ateliers est à nouveau au coeur du débat.

On discute de leur encadrement éventuel par des élèves de 3^o (ce qui avait déjà été pratiqué dans les premières années de l'expérience mais aussi critiqué) (des règles doivent être respectées).

On discute de leur contenu; on définit une période de sensibilisation en 6^o, en début d'année, pour préparer un choix en toute connaissance, on établit (on essaye) un cursus de la 6^o à la 3^o pour éviter l'usure du système (vieux débat....).

L'essentiel du débat, très conflictuel, tourne autour de la notion "d'ateliers obligatoires", demandés pour certaines matières (musique et dessin) qui ne veulent pas revenir aux cours obligatoires mais pratiquer une initiation pour tous. En plus, il y a le pb du BEPC où il faut une note dans ces matières que les élèves ne pratiquent pas tous (argument donné par le principal).

- Et surtout sur la durée des ateliers (vieux débat déjà soulevé par Mme Niocel) pour aligner les horaires des ateliers sur ceux des cours pour éviter les perturbations lors des mouvements (durée de 1 h 1/2 ou de 2 h). Ces débats ont provoqué des séances très dures d'AG ou de CE.

En fin d'année, le CE vote en contradiction avec les propositions de l'AG (24 contre 21, 50 votants) sur la durée des ateliers : il y aura 3 ateliers de 2 h au lieu de 4 de 1h1/2. malgré l'acharnement désespéré des représentants des enseignants au CE (de l'intersyndicale).

IV

DEPRIME ET DESAGREGATION

1980 - 1984

Année 1980-81

C'est une année où l'on s'investit dans la recherche.

La recherche CIEP" L'autonomie des établissements dans leur région commence, en effet, et va relancer la réflexion à partir d'un groupe constitué par une douzaine d'enseignants, des parents et des élèves intéressés. Sous des formes diverses, un gros travail est effectué :

- réunions informelles d'abord parents-professeurs-élèves,
- groupes de travail issus de ces réunions et rapports des trois commissions :
 - . relations au sein de la communauté scolaire,
 - . rythmes scolaires, pluridisciplinarité, pédagogie de projet,
 - . ouverture du collège sur le CEC, la ville, la région,
- enquête menée par un enseignant auprès de ses collègues.

Mais des problèmes de communication se posent par rapport à l'AG et des malentendus naissent : une partie de l'AG reproche au groupe CIEP de vouloir lui imposer des choix; en même temps, le groupe CIEP se heurte à une passivité grandissante de la masse des enseignants qui constituent un force d'inertie importante en réponse aux constatations ou propositions du groupe CIEP. Pour certains membres du groupe, l'impression de malaise est trop forte et ils démissionnent.

Sur ces difficultés, se greffe un conflit avec l'administration à propos de la gestion du temps en 6^o (des enseignants font appel à l'autorité de la direction de l'expérience et, en juillet, certains interviennent auprès du Ministère et à Sèvres) et à propos de la réduction des ateliers de 6 h à 5 h, sans l'avis de l'AG : Le projet est soumis au dernier CE de l'année et voté avec l'appui des parents d'élèves, soucieux de rendement scolaire.

La réflexion des parents sur l'expérience est assez significative d'une évolution générale : ils demandent des "assemblées de classe" qui rassembleraient les élèves, les parents et les enseignants de la classe concernée (proposition déjà émise par le groupe CIEP mais qui ne sera pas retenue): et manifestent ainsi leur désir d'être plus étroitement associés à l'expérience. Mais ils expriment aussi leur souci du programme à mener à bien et d'une organisation plus systématique des ateliers.

Il faut préserver les acquis de l'expérience, tout en lui insufflant davantage de cohérence et de rigueur.

Tel semble être de plus en plus le sentiment dominant face à l'aggravation de la crise, aux difficultés de l'orientation et aux menaces qui pèsent sur l'avenir des jeunes.

Désormais, sans perdre de vue la rénovation pédagogique, sans

tomber dans la routine, il faut viser avant tout à l'efficacité, à la réussite scolaire.



CHRONOLOGIE DETAILLEE

1980 - 1984

(sous l'angle du groupe d'animation CIEP)

A partir de 1980-81, nous avons étudié la vie du collège, en fonction de la nouvelle institution d'une recherche CIEP, qui va jouer le rôle d'animateur. Le groupe CIEP a donc fait les propositions et c'est là que se sont cristallisés les conflits:

- conflits avec le principal,
- conflits avec les autres collègues (l'A.G.)
- tension avec les parents.

Le rapport ci-joint ne mentionne pas les actions "plus classiques" menées sur des revendications comme les postes en Sept 82, ou en février 83, comme la création d'une classe de C.P.A. (qui sont cependant évoquées par un choix de quelques documents.

Année 1980-81

I - Mise en place du Groupe CIEP et analyse de la fiche de recherche envoyée par le CIEP.

Les enseignants intéressés par la nouvelle définition de la recherche réunis par le Principal, dès la rentrée de sept 80, constatent que le nouvel intitulé "organisation du fonctionnement de l'établissement autour des intérêts de l'élève" est en concordance avec les thèmes de réflexion sur lesquels le collège a travaillé depuis 1970, se trouvant en avance sur la politique des projets d'établissement dont ne parlait pas encore à cette époque.

A Yerres, ce fonctionnement n'est donc pas à élaborer mais à améliorer dans le sens d'une plus grande efficacité. Pour réaliser cette amélioration, il apparaît nécessaire à tous de renforcer et de préserver l'unité du corps enseignant, de retrouver une certaine unanimité des démarches pédagogiques.

Compromise par les événements et les clivages des années précédentes (cf. article des Cahiers Pédagogiques), cette unité était aussi compromise par l'arrivée de nouveaux collègues. L'ancienneté de la période, où les objectifs avaient été définis globalement, avait fini par provoquer un oubli, une ignorance. Certains, les anciens, faisaient encore référence de façon vague et implicite à la nécessité de fonctionner "de façon démocratique, empirique et globale" - slogan d'origine - par le biais d'assemblées générales régulières délibératives et souveraines. Mais depuis quelques années ("période Lépine") elles étaient devenues des "concertations" de gestion pédagogique. Aux nouveaux venus, les objectifs paraissaient imposés, plaqués; certains n'adhéraient pas à un type d'organisation qui leur restait extérieur.

Précédemment, en 1978-79, dernière année de Mme Lépine, sur le plan de la cohésion sociale, l'unité du corps enseignant s'était cependant refaite apparemment autour de thèmes revendicatifs, d'enjeux corporatistes ou matériels; elle s'était refaite d'une façon abstraite sous la houlette bienveillante de M. Qui-

gniard, par la caution morale qu'il avait apportée à cette entreprise.

De même, l'enquête du CNRS, dirigée par Mme Patty, avait été rassurante et permettait de justifier un comportement intérieur qu'on peut analyser globalement comme "une défense des avantages acquis" : le système est bon, il a fait ses preuves, il faut donc le maintenir en tant que système (et non en tant que projet !).

Cette unité factice de "défense", sous le couvert d'une unité de fonctionnement ne masquait pas les divergences. De crainte que le groupe CIEP à constituer ne se limite qu'aux volontaristes de la pédagogie et de l'organisation, les gens de l'intersyndicale, nombreux lors de cette première réunion, ont insisté pour que le groupe soit représentatif de l'ensemble de l'établissement et des différentes tendances. A cette époque, les gens de l'intersyndicale se croyaient assez forts pour obliger le "ma-rais", le groupe des "tièdes", à participer à nouveau à une redéfinition des objectifs généraux par le biais de la réflexion CIEP. Pour d'autres raisons, (cf. article Loridan), le Principal avait le même souci.

Ce groupe CIEP devait donc réunir :

- des collègues ayant vécu l'origine de l'établissement,
- des collègues s'étant intégrés aux différentes époques :
 - . ayant participé aux diverses recherches partielles (ou thématiques comme l'audiovisuel, l'éducation relative à l'environnement, la biologie . . .),
 - . impliqués dans le travail avec le CEC, dans les animations avec d'autres écoles,
 - . disposés à faire profiter le travail d'un regard neuf avec l'expérience.

En fait, comment le groupe a-t-il été constitué ? Des représentants des rubriques précédentes s'y sont effectivement intégrés mais les diverses adhésions n'effaçaient pas le clivage ancien entre "ceux de l'intersyndicale" et ceux qui n'en étaient pas, également représentés. S'ajoutait une marge de collègues, participant es-qualité, qui vont se retirer progressivement du débat et se retrancher dans des actions ou des thèmes de recherche sans incidence sur la structure pédagogique, sur la rénovation du système scolaire, (cf. audiovisuel, poésie, etc...).

Parmi ceux qui n'étaient pas de l'intersyndicale, un nouveau collègue "disposé à faire profiter le collègue d'un regard neuf" sur l'expérience ralliait à lui certains anciens prêts à entreprendre des actions pour elles-mêmes. Motivation exprimée par l'un d'eux : "ne plus s'ennuyer".

La caractéristique de ce groupe était son refus de toute réflexion théorique, son indifférence à toute remise en cause du système scolaire existant, quel qu'il soit.

Il s'agissait pour eux d'utiliser un cadre, de ne pas analyser les problèmes, de ne pas s'attaquer aux causes de ces problèmes, mais de distribuer des potions magiques (sous forme de "voyages").

Quant à ceux de l'intersyndicale (SNES, SGEN, non syndiqués) leur souci était de relancer entre eux, et si possible dans le collège, une réflexion sur l'action pédagogique, l'orientation des élèves, la pratique des ateliers, leur contestations, la "dichotomie ateliers/cours" etc.. les problèmes latents ! ... Certains avaient envie d'aller plus loin mais n'avaient pas de propositions concrètes.

II - Le travail du groupe CIEP.

A/ Organisation de commissions :

1. Commission bilan, chargée de réaliser un montage audiovisuel, de collationner les archives des années précédentes,
2. Commission relations au sein de la communauté éducative qui devait travailler avec des parents d'élèves,
3. Commission ouverture sur l'extérieur,
4. Commission rythmes scolaires , pluridisciplinarité, pédagogie de projet.

B/ Pour préparer la réalisation d'un montage audiovisuel, montré à Sèvres en Mai 81, la commission bilan a élaboré et diffusé un questionnaire (du 21/10/80) auprès des collègues, qui l'ont rempli par discipline le plus souvent, à la suite ou pendant un conseil d'enseignement. Le questionnaire portait à la fois sur l'organisation des activités des élèves, les rythmes, les méthodes pédagogiques propres à chaque discipline, et sur les comportements des élèves, les modes d'évaluation, l'échec scolaire et l'orientation. Ces questionnaires ont été remplis de façon très inégale, le dépouillement a été difficile; cet épisode a illustré le manque de compétence des enseignants dans ce domaine. Néanmoins, il a cautionné d'une certaine façon le texte du montage audiovisuel, qui s'est le plus souvent cantonné dans des déclarations les plus conformes au sentiment général.

C/ La commission 2 réunissait des enseignants, des parents d'élèves en assez grand nombre et les plus actifs, quelque élèves; les parents se sont davantage intéressés à cette commission qu'aux autres; elle s'est réunie souvent et ses débats ont été très animés.

Le premier rapport de cette commission fait état d'une certaine dégradation des relations entre partenaires de la communauté éducative et de la participation au fonctionnement de l'expérience. Les parents, les élèves et aussi les enseignants expri-

ment une déception, se disent démobilisés. Certains ne sentent pas quels sont les enjeux de la définition d'un nouveau projet pour l'établissement.

Cette déception s'exprime d'autant plus que des parents et des enseignants "anciens" se souviennent bien des conditions dans lesquelles s'étaient définis les objectifs globaux de l'expérience en 1969-70. Tous les partenaires s'étaient sentis impliqués et beaucoup avaient participé. Dans le contexte d'après 1968, le débat autour de l'école passionnait davantage. La commission constate que, depuis, la routine s'est rétablie, le système a échappé à ses initiateurs, a été pris en charge et géré de façon mécaniste et administrative par les enseignants et l'administration. L'analyse de cette évolution fait apparaître qu'il n'a pas été possible de maintenir une participation effective de tous à la définition des objectifs.

Le rapport définitif de la commission, soumis à la concertation des enseignants fin janvier 1981 propose des structures de participation :

- Des assemblées de classe régulières réunissant parents, élèves, enseignants habilités à s'intéresser à la vie de la classe, aux problèmes pédagogiques aux programmes, à l'harmonisation des évaluations et des méthodes, mandatant des commissions moins nombreuses chargées de traiter des problèmes particuliers.

Cette institution est prônée en particulier par des parents "soixante huitards" acharnés, ou tendance CFDT, qui ne se contentent pas d'assister aux conseils de classe largement ouverts à tous depuis des années, mais qui voudraient, en plus, pouvoir infléchir les démarches pédagogiques de l'intérieur, en particulier celles qui leur paraissent désuètes, ou trop aventureuses, en faisant pression sur les enseignants pour qu'ils modifient leurs méthodes. Ils ont l'inquiétude de voir leurs enfants ballotés entre des tempéraments et des méthodes différents. Ils rêvent d'une école harmonieuse et sans conflits.

- Une assemblée générale du personnel éducatif qui intégrerait les surveillants et les agents - chargée de définir les objectifs concernant l'organisation et la vie de l'établissement, de prendre des décisions, après débat avec l'administration. Un bureau serait élu pour préparer et suivre l'application des décisions.

La commission veut par là donner à nouveau un rôle souverain à la concertation et veut faire participer toutes les catégories de personnels du microcosme collège.

- Une commission de réflexion, ouverte à tous les intéressés, prendrait du recul sur l'évolution de l'école, de la société, serait une sorte de "commission des sages".

- Un tutorat plus souple et plus autonome, - élèves sans profs, élèves et parents, élèves, parents, profs,

L'ensemble de ces propositions trahit le désir de voir se développer une vie communautaire de base plus intense, ressentie de façon d'autant plus nécessaire que le milieu local, le contexte d'une banlieue résidentielle, mais dortoir, n'a pas de vie très intense.

Au moment où ce rapport est présenté à la concertation des enseignants, il reçoit un accueil mitigé. L'analyse générale de la situation n'est pas contestée mais les propositions concrètes ne sont pas admises ; les enseignants refusent l'ingérence des parents dans ce qu'ils estiment de leur responsabilité, pédagogie, contenus, méthode, évaluation et même rapports privilégiés avec les élèves. L'idée d'un tutorat entre élèves et parents soulève un tollé de protestation.

D/ Commission 1 dite pédagogique.

Cette commission fonctionne avec des parents, des enseignants et le principal. Le rapport du 27.1.81 analyse les acquis et les insuffisances de l'expérience sur 10 ans faite au collège. On en tire des conclusions pour l'amélioration globale de ce que l'on n'appelait pas encore un projet d'établissement.

Les points positifs, les acquis à conserver, souvent énoncés depuis 1970 concernent l'épanouissement des élèves, l'ouverture sur l'extérieur, la recherche de meilleures et plus fréquentes relations entre partenaires de la communauté éducative.

Les insuffisances sont :

- la dispersion des actions et centres d'intérêt proposés aux élèves,
- l'absence de projet et de réflexion collective des enseignants,
- l'éclatement de la vie du groupe classe,
- la difficulté d'évaluer et de valider les acquisitions des élèves dans le cadre des ateliers.

On peut remarquer que tous ces points, excepté le 2°, n'ont toujours pas été considérés, par les enseignants en particulier, comme des points négatifs. Ce basculement permet de mesurer la crispation et l'angoisse des parents et enseignants devant un avenir scolaire plus difficile.

Le projet, qui recueille l'accord de tous les partenaires, est d'unifier les actions éducatives en cours, comme en ateliers, par la définition de thèmes d'étude communs, par la création d'équipes-enseignants plus homogènes prenant en charge collectivement des ensembles de classe (on ne parle pas encore de "modules"). Ces équipes gèreraient le temps scolaire de façon plus souple, organisant aussi le soutien, la concertation, le tutorat.

II - La crise se prépare et éclate en fin d'année.

Un double conflit apparaît :

- entre l'ensemble des enseignants et les parents,
- entre les enseignants de l'intersyndicale et l'administration.

a) Le rapport de synthèse du groupe CIEP, présenté à l'AG des enseignants reprenait les propositions des parents sur leur participation plus intense à la vie de l'établissement. C'est ce qui a posé problème, les enseignants n'ont pas répondu à ces propositions, l'AG a refusé de les prendre en compte, le débat a été très rapide; on les a "ignorées".

Les parents ne se sont pas laissé abattre et, le 1er juin, un long texte de la FCPE rappelle les demandes formulées en janvier. -

Fin juin, au cours d'une AG, les enseignants estiment qu'ils ont un peu perdu leur temps à discuter avec les parents, renoncent pour l'année suivante à des réunions aussi fréquentes avec eux. Ce temps perdu "a manqué pour approfondir entre enseignants leur recherche a u t o " .

b) Le conflit avec le principal résulte de son attitude par rapport aux différentes commissions de travail et à leurs propositions.

Sans prendre en charge les propositions du groupe CIEP, s'appuyant sur une majorité d'enseignants que la recherche CIEP de cette année n'avait pas vraiment concernés, sur les parents déçus de l'attitude des enseignants, le principal s'engage dans des réformes de la répartition du temps scolaire. Il propose de réduire la durée globale du temps d'atelier de 6 h à 4 h 1/2.

C'est la 2^o année consécutive où il modifie la durée des ateliers contre l'avis des enseignants. (L'année précédente il avait fait voter la réduction de 4 à 3 ateliers hebdomadaires par élève, mais sans changer l'horaire global qui restait à 6 h.) .

Cette réduction d'horaire était destinée à procurer des heures de cours à certaines matières comme l'EMT, dessin, qui n'étaient assurées qu'en qu'ateliers optionnels depuis 10 ans.

Les enseignants de ces matières se sentaient désormais dévalorisés par cette situation et revendiquaient pour leur enseignement un statut "honorabile", à égalité avec les autres matières. Cette motivation rejoignait le souci fortement exprimé par le principal de pouvoir accorder à tous les élèves tous les enseignements qui leur étaient légalement dûs. Il introduisait dans les débats une dimension moralisatrice en jetant l'anathème sur ces irresponsables - sous entendu : les gens de l'intersyndicale - qui assumaient l'héritage d'une expérience coupable à ses yeux d'une sorte de dégradation de la laïcité.

Ces modifications furent préparées et présentées au CIEP en l'absence du groupe Intersyndicale qui a été neutralisé pendant une partie de l'année par la réalisation du montage audiovisuel. Les gens actifs, trop peu nombreux pour être sur tous les fronts, avaient considéré comme prioritaire de ne pas laisser cette réalisation leur échapper. Il ne fallait pas, pensaient-ils, que la définition du collège leur échappe, à eux qui se trouvaient être parmi les plus anciens et parmi ceux qui avaient le plus fortement participé à son évolution historique. Il résultait de ce choix que les gens de l'intersyndicale n'avaient pu participer à toutes les autres réunions.

Au CE du 9 juin 81, une majorité de parents et d'enseignants, excepté les 3 représentants de l'intersyndicale, votent pour l'augmentation des heures de cours et la réduction des heures d'ateliers, proposition qui ne reflétait qu'imparfaitement toutes celles des commissions du groupe CIEP. En particulier, le CE n'a pas eu à se prononcer sur l'idée d'une gestion du temps scolaire à l'intérieur d'un groupe de classe réduit.

L'intersyndicale ne se considère pas comme battue et réagit en :

- 1 - organisant : une délégation intersyndicale auprès du principal pour lui énoncer tous les griefs retenus contre lui (cf. texte).
- 2 - envoyant : une lettre au Ministère qui dénonce le manque de suivi de l'expérience les autorités de tutelle - Une pareille lettre ne s'explique que dans le contexte politique du changement de mai 81 (cf. texte juillet 81).
- 3 - organisant : une démarche auprès de M. Auba au CIEP en juillet avec le principal pour obtenir une sorte d'arbitrage.

Au-delà des événements particuliers de cette année, on voit s'accroître la division latente entre les enseignants à propos des ateliers. C'est l'objet "obscur" du débat général. Cette pratique pédagogique paraissait sans doute de moins en moins convaincante et de nombreux enseignants souhaitaient revenir à des formules traditionnelles jugées plus sécurisantes et censées permettre une évaluation et une sélection plus objectives des élèves (cf. en particulier l'argument des notes à fournir dans toutes les matières pour l'attribution du BEPC. CE de Juin 81.). On peut donc conclure que le projet d'établissement d'un collège toujours expérimental, consiste après une année de recherche CIEP à revenir à la norme de fonctionnement d'un établissement traditionnel. Pour beaucoup cette évolution paraît paradoxale, au moment même où le contexte politique laissait espérer au contraire une libéralisation du système éducatif.

Année 1981-82

(La dotation horaire globale est diminuée de 59 h.)

Un groupe CIEP se reconstitue en début d'année. Il perd quelques uns des participants de l'année précédente, dégoûtés du manque d'efficacité de leur travail passé. Cependant, en dépit des avatars de l'année précédente, le changement politique survenu en juin 81 redonne confiance.

Sur le terrain, dans les classes, quelques équipes ont pu se regrouper pour encadrer des groupes de classes de 6^o. Mais le travail collectif est difficile à organiser; la concertation est insuffisante et ne permet pas d'harmoniser une réflexion sur les objectifs et les méthodes.

Ceux qui travaillent dans ces groupes (qui ne reprennent que la forme des projets élaborés en mai-juin 81) reprochent aux gens du groupe CIEP, et à l'institution CIEP, de ne pas s'intéresser concrètement à ce qui se passe dans les classes, aux projets des équipes, de rester dans le vague et le général.

I. - Bilan du fonctionnement de l'année 80-81 et composition du Groupe CIEP.

Le groupe CIEP cherche à analyser les problèmes de l'année écoulée en faisant abstraction volontaire des conflits. Des difficultés ont eu d'autres causes que les affrontements de tendance :

- le projet élaboré en janvier 81 était trop peu concret,
- la composition du groupe CIEP était trop ambiguë.
- la réflexion sur l'ouverture du collège aux autres établissements intégrés au CEC a été insuffisante.

Dès les premières réunions, la majorité du groupe CIEP appuyée par l'intersyndicale propose à l'administration et à l'AG des enseignants :

- 1) de faire le ménage et d'éliminer les conservateurs dont le seul programme est de revenir à la norme des "cours",
- 2) de travailler sur une structure concrète s'inspirant des projets précédemment déposés et de renégocier avec le CIEP Sèvres une formule de base de type modules,
- 3) de ne plus travailler avec les parents dans le cadre du CIEP,
- 4) de s'ouvrir sur les autres établissements et de redéfinir la spécificité du collège dans ce cadre de l'intégration.

La 1ère proposition n'a pas été adoptée. Le principal la trouvait "excessive" et voulait éviter de mettre en évidence une coupure pure cependant de plus en plus nette entre les deux tendances du corps enseignant; elle se dessinait nettement en AG, mais aussi à la cantine !

En conclusion, pour cette année encore, le groupe CIEP demeure hétérogène.

II- - Réflexion et aménagements : une année sans conflit ouvert au collège.

Les points 2 et 3 ont eu un début d'exécution; les réunions avec les parents ont été limitées au CE; les parents ne participent donc pas aux différents stades de la réflexion en cours d'année, et se sont contentés (CE du 23 avril) de regretter qu'on ne les ait pas associés aux travaux de groupe. Ce ne sont plus les mêmes personnes que l'année précédente; ils ne se sont pas transmis l'héritage de leurs revendications antérieures.

Une structure concrète de modules est étudiée, ainsi que les problèmes posés par la gestion du temps imparti au groupe modulaire.

Cette nouvelle organisation d'une équipe d'enseignants prenant en charge une équipe réduite d'élèves pour assurer et les cours et les ateliers de tout le groupe devait permettre de réunifier les diverses activités scolaires, de mieux assurer le suivi des élèves et l'évaluation de leurs acquis. Cette démarche était fondée sur le pari que le travail d'équipe, interdisciplinaire, provoquerait une certaine homogénéité des pratiques pédagogiques.

Quant au degré d'autonomie des modules dans la gestion de leur temps, il n'est pas précisé. Le groupe CIEP en discute longtemps mais n'obtient pas de l'administration des garanties pour l'application des projets. Le principal se retranche derrière les autres nécessités de l'emploi du temps général de l'établissement.

La réflexion de cette année n'a donc pas provoqué de grands remous, les projets modulaires ont été acceptés sans discussions aux CE de fin d'année. Sont décidés trois types de modules, qui illustrent l'éclatement des enseignants entre diverses tendances :

- a) modules à projet de gestion - recherche d'autonomie,
- b) modules "voyages" avec équipes
- c) modules sans projets et sans équipes.

(- difficulté de réunir des équipes avec le jeu des nominations variables d'une année à l'autre -

- volonté de ne pas s'investir, s'engager d'un côté ou de l'autre) -

III. - Les vrais "débat"

Ils ont eu lieu, parallèlement à cette réflexion strictement pédagogique, à partir du désir d'ouverture vers les autres établissements du CEC, manifesté en début d'année. Il y eut d'abord un conflit ouvert au collège.

- 1) II débute par une proposition du groupe CIEP : remettre en cause l'utilisation de toute la dotation supplémentaire en heures d'enseignants attribuées au CEC. L'objectif était de les affecter en priorité aux modules de type a) capables d'avoir un projet d'ouverture socio-culturelle, en particulier,

dans le cadre de l'intégration aux activités des autres établissements du CEC. Pour cette année où la dotation horaire générale avait été diminuée de 59 h, c'était de la part du groupe CIEP une manière de "faire le ménage" sur le plan pédagogique. Il apparaissait aberrant de devoir partager des moyens réduits avec ceux qui avaient bénéficié depuis plusieurs années du système d'ateliers sans avoir de projet, d'objectif pédagogique particulier.

Concrètement, cela signifiait supprimer les ateliers pour attribuer ces heures à des collègues "intervenants" au titre de telle ou telle spécialité, qui viendrait s'ajouter à l'équipe d'une classe pour réaliser des activités en fonction d'un projet.

Cette proposition fut finalement rejetée par la majorité des enseignants par les parents et le principal au nom de l'égalité entre tous les élèves et pour défendre les avantages acquis que représentait le fonctionnement sous forme d'ateliers à effectifs réduits.

Ce conflit n'a pas été très tendu car il ne recouvrait pas de choix politiques ou syndicaux, A l'intérieur même du groupe de l'intersyndicale, les avis étaient partagés entre ceux qui étaient partisans d'un statu quo et ceux qui sentaient à long terme une évolution inévitable vers la suppression des ateliers et qui proposaient de la diriger plutôt que de la subir. Ils n'étaient pas les plus nombreux et ne furent pas entendus.

- 2) La même proposition initiale a suscité un autre débat avec les partenaires des autres établissements, concernés à des degrés divers par l'intégration du collègue.

Les directeurs du CEC n'étaient pas tous intéressés par le fait de piloter des actions culturelles en direction du collège, d'autant plus qu'elles auraient été réalisées par des "intervenants" enseignants. Ils n'ont pas accepté d'analyser la proposition et son contexte. Ils ne considéraient pas l'action éducative comme étant en partie de leur ressort.

Ce refus d'envisager la question a provoqué un affrontement sérieux entre la Direction Générale du CEC et les "leaders" du groupe CIEP.

Enfin, dernier épisode, pour marquer leur volonté de ne pas être mis à l'écart des destinées du CEC, les enseignants ont voulu être associés à la procédure de recrutement d'un nouveau directeur pour l'Atelier d'Animation Artistique (les 3 A) à égalité avec les représentants du personnel privé - et ont pu effectivement participer à l'examen des candidatures et rencontrer plusieurs candidats.

C'était aussi une façon de revendiquer une participation plus effective à la définition de la politique générale du CEC, et

de manifester que cette nomination conditionnait le type de collaboration qui pouvait être envisagé entre les enseignants et les 3 A, dans le prolongement des expériences précédentes (cf. expérience "Langage de l'image" élaborée avec A. Bergala par exemple) .

En juillet 1982, le même problème se pose au moment de la nomination d'un Directeur Général en remplacement de Madame Rochard .. Les enseignants sont cette fois à l'écart de l'examen des candidatures (pas tout à fait !) .

L'année 1981-82 a donc été une année sans changements spectaculaires, sans conflits de première grandeur. On remarque cependant une certaine évolution des mentalités. Le collège donne l'impression de se replier sur lui-même ou de ne pas trouver d'écho à ses tentatives d'ouverture.

Année 1982-83

Le collège est doté de 1.337 h. :

- dont 1.245 h sont utilisées au collège pour les cours, les ateliers, le tutorat, l'association sportive et les labos de sciences,
- dont 92 h sont utilisées par les animateurs CEC, dont celles des enseignants déchargés de cours pour des interventions "culturelles" dans les activités ou cours des enseignants du collège.

I - Mise en place de "pseudo-modules"

L'année a commencé par une nouvelle déception : les modules, les projets n'ont été acceptés que formellement. Dans la pratique, les groupes ne disposent en fait d'aucune autonomie. Le seul changement, c'est que les enseignants sont groupés en équipe, ce sont les mêmes qui assurent les heures de cours et les ateliers de 2 (ou 3) classes. Les contenus des ateliers, leur durée, leurs objectifs, la manière dont les élèves y sont répartis, tout cela est géré très soûplement à l'intérieur des modules. Mais les cours restent les cours, la concertation interdisciplinaire pour harmoniser les thèmes de travail en cours et en ateliers a du mal à se mettre en place. Cette concertation, ressentie comme nécessaire, est d'autant plus difficile à pratiquer que les équipes sont réparties sur plusieurs modules et donc sollicitées par de trop nombreuses tâches.

Au-delà des difficultés rencontrées, la volonté de vraiment gérer le temps scolaire n'était peut être pas aussi forte que ce qui s'affichait dans les discours revendicatifs. Il était plus facile aussi d'attribuer à "l'administration" la responsabilité du manque d'autonomie des équipes.

II - Mise en place difficile d'un groupe CIEP - Bilan "Ateliers"

Ce manque de conviction est apparu aussi lorsqu'il s'est agi de répartir les heures CIEP. Pendant plusieurs semaines; la question était restée en suspens. Le groupe de l'année précédente s'est désorganisé complètement. Formé de 12 à 14 participants en 81-82, il s'est réduit à 6 participants en 82-83.

Ont démissionné la plupart de ceux qui avaient milité pour l'idée de module et étaient déçus de se sentir coincés dans le carcan des réalités de l'emploi du temps. Six personnes sont restées dans le groupe :

- dont 2 responsables syndicaux (SNES et SGEN) refusant d'abandonner un terrain de lutte et de débat. Ont donc aussi démissionné tous ceux qui, de l'intersyndicale, n'avaient pas le même sens de l'acharnement.
- dont 4 personnes qui n'étaient pas de l'intersyndicale; 3 d'entre elles appartenaient à des "modules-voyages".

Le groupe CIEP a travaillé sur 2 types de bilans.

- a) Ont d'abord été analysées les activités menées dans le cadre des heures de décharge affectées aux enseignants- "intervenant" au titre d'une animation organisée dans le cadre des activités des différents établissements du CEC. Ces heures n'ont pas eu d'incidence importante sur la vie du collègue.

Certaines de ces heures ont pu être investies dans des classes du collège, mais elles ne constituaient pas un projet pédagogique nouveau. Elles se situaient dans le cadre général de l'ouverture de l'école aux pratiques culturelles qui a toujours été le fondement de l'expérience d'ateliers et la raison d'être du centre intégré. Suite aux discussions tumultueuses avec les animateurs et directeurs d'établissements qui avaient eu lieu l'année précédente, ces pratiques d'interventions "culturelles" animées par des collègues démontraient que les faits pouvaient être plus têtus que les discours, que les enseignants pouvaient se faire reconnaître un rôle d'animateur qui leur avait été contesté jusqu'à ce moment. Cette évolution s'est faite d'autant plus facilement que les interlocuteurs n'étaient plus tout à fait les mêmes (nouveaux directeurs et animateurs professionnels).

- b) Ce groupe s'est donné pour tâche principale d'organiser le bilan de tout le travail entrepris depuis 1980-81. Il devenait d'autant plus urgent de dresser ce bilan que l'expérience des ateliers était mise en cause par une réduction importante prévue pour 83-84 des moyens mis à disposition du collège. Prévoyant que tôt ou tard il faudrait engager une action contre ces projets de réduction, les collègues du CIEP voulaient qu'on puisse s'appuyer sur une validation de l'expérience.

Le groupe du CIEP s'est donc engagé dans un rôle de coordina-

tion d'une sorte d'auto-analyse du collège et de son fonctionnement, sous la forme d'une enquête-bilan proposée aux conseils d'enseignement. Il s'agissait de répondre à de nombreuses questions portant sur les comportements et la façon de vivre cette fameuse "dichotomie" entre cours et ateliers débattue depuis l'origine de l'expérience. Les conseils d'enseignement ont travaillé de façon plus ou moins approfondie. Certains groupes-modules ont aussi répondu au questionnaire. D'autres se sont réunis, ont débattu du problème et n'ont pas communiqué leurs réponses. De toute façon, ce travail n'a pas eu de suite. Le groupe CIEP n'a pu faire la synthèse des réponses. Le climat de démoralisation générale s'est accentué lorsque fut connue, dans le courant du 2^o trimestre, la suppression de l'équivalent de 7 postes pour 82-84. C'était la fin du système des ateliers, dans une sorte d'indifférence générale. Le système était tant décrié de l'intérieur que sa suppression n'a surpris personne. Très peu nombreux ont été ceux qui furent choqués que cette expérience ne prenne fin que faute de moyens, et sans que les participants aient eu voix au chapitre.

Quelques "Cassandre" persistèrent à soutenir l'idée qu'on regretterait rapidement d'avoir laissé tomber cette entreprise aussi facilement.

CONCLUSION

L'expérience, menée à Yerres depuis 1970-71 qui portait principalement sur une structure pédagogique nouvelle faisant alterner des cours et des ateliers, a été interrompue brutalement en 1983 sans évaluation.

L'auto-évaluation entreprise par les enseignants eux-mêmes, au moment où il devenait nécessaire de justifier à nouveau les moyens supplémentaires qu'elle consommait, n'a pas pu être achevée faute de détermination et faute de perspective. A quoi bon tenter une auto-évaluation sérieuse alors que l'entreprise était condamnée !

A N N E X E - 1

LES PROBLEMES DE POUVOIR DANS LE COLLEGE VIS A VIS DES PROJETS
PEDAGOGIQUES DANS LE CADRE DE L'AUTONOMIE

LES PROBLEMES DE POUVOIR DANS LE COLLEGE VIS A VIS DES PROJETS
PEDAGOGIQUES DANS LE CADRE DE L'AUTONOMIE

I

(CIEP)

(CIEP)

ANNEES 80-84

ANNEES 80-84

1980-1984

OBSERVATIONS SUR 4 ANNEES DE RECHERCHE CIEP

La recherche, en fait une réflexion sur une éventuelle réorganisation, plus autonome, du collège, a été menée par l'Equipe des "correspondants" du CIEP (12 membres) , les deux premières années, puis 6, puis 18). Elle a débouché sur des propositions concrètes d'organisation pédagogique et de la vie scolaire.

Ces propositions ont rencontré de graves difficultés d'application car elles posaient le problème du pouvoir dans l'établissement.

I. - En 1980-81 et 1981-82, l'initiative des réflexions et des propositions échappait au principal, nouveau venu dans ce collège et mal à l'aise face à des enseignants déterminés à prendre à la lettre le sujet proposé = L'autonomie de l'établissement, qu'ils comprenaient comme une libération à l'égard de certaines pesanteurs traditionnelles. Cette attitude correspondait mal à la forme d'esprit de cet administrateur de formation toute récente; il n'a donc pas soutenu les projets - bien qu'il les ait transmis régulièrement à Sèvres; il n'a pas cru utile de les soumettre au vote du Conseil d'Etablissements ; puis il a fait voter en Juin 81 des propositions qui n'étaient pas celles du groupe CIEP, en particulier la réduction du nombre d'heures d'ateliers pour les élèves.

En 1981-82, le Groupe de Recherche, revigoré par les élections nationales de Mai-Juin 81, attendait du Ministère qu'il soutienne la rénovation du système pédagogique : attente justifiée, fondée sur la lecture des écrits de LEGRAND, SCHWARTZ, BEST, etc..

En même temps le Groupe a senti que les moyens (postes supplémentaires au titre du C.E.C.) étaient menacés par la décision ministérielle de déplacer les priorités vers d'autres points sensibles. Pour conserver ces moyens nous devons les justifier d'autant plus clairement que les nouveaux responsables, à l'Education, à la Culture, au Temps Libre, avant d'accepter de prendre en compte le travail d'innovation entrepris dans le cadre du C.E.C, devaient être pleinement renseignés sur ses buts...

Le groupe des enseignants "CIEP" a donc pris conscience, alors, que l'expérience du collège n'était plus une recherche mais un système différent; institué depuis 1970, ce système n'avait bénéficié d'aucune évaluation véritable; techniquement assez bien rodé, il était devenu à son tour une routine ; il n'était plus soutenu par une conscience collective d'un projet commun qui pût justifier clairement le maintien des moyens supplémentaires; enfin, les enseignants étaient diversement concernés par l'expérimentation ... (sans parler des animateurs du C.E.C.)!

Le changement proposé consistait à réserver les moyens horaires supplémentaires à des "intervenants" (profs) chargés de venir dans les classes animer des projets d'action culturelles élaborés en commun par les enseignants et les animateurs du CEC.

Ce changement, proposé à l'ensemble des professeurs, et aux représentants des APE, a été refusé, au nom des avantages acquis et

de l'égalité entre tous les enfants.

Les enseignants ne voulaient pas renoncer aux avantages du système des ateliers : les effectifs allégés d'élèves pendant une partie de l'horaire, la possibilité de travaux plus concrets et plus attrayants pour les élèves, permettent des relations plus détendues et plus confiantes entre enfants et adultes...

Les parents, comme les enseignants, rejetaient l'idée qu'une partie des élèves, parce que leur équipe n'aurait pas élaboré de projet, soit privée d'activités attrayantes réservées à d'autres.

II. - Quel a été à ce moment le rôle du principal ?

Certes, il n'était pas convaincu que les ateliers fussent une véritable recherche - en quoi il avait raison à cette époque - . Il pensait, comme la majorité du groupe CIEP que, pour être justifiés, les moyens supplémentaires exigeaient un projet mieux fondé sur l'intégration du Collège dans le Centre Educatif et Culturel.

Mais, par ailleurs, il n'a jamais accepté de remettre en question la répartition de ces moyens supplémentaires entre tous les élèves (question de justice) ni entre les équipes d'enseignants au nom de l'équilibre interne).

Il n'a donc pas voulu choisir entre des équipes d'enseignants motivés par la recherche et d'autres que cette recherche n'intéressait guère. (On parlait alors de "modules à projet" et de modules "sans projet").

Il lui aurait plu d'avoir un projet global praticable par tout l'établissement ; il lui répugnait d'attribuer les moyens en fonction de projets impliquant les seules équipes qui en auraient élaboré. Il ne voulait pas être l'otage d'un groupe, fût-il de recherche, fût-ce pour un "projet".

Jusqu'en 1982-83, il a donc laissé subsister le système en place sans grand changement, si ce n'est que les heures d'ateliers se sont encore réduites sur certaines classes ("modules") - ce qui matérialisait la diversité des tendances internes.

En 1983, cette situation de statu quo et d'atermolements a pris fin brutalement par la suppression arbitraire de 7 postes d'enseignement : cette mesure évitait d'avoir plus longtemps à se demander comment modifier le système expérimental puisqu'elle l'abolissait totalement !

En fait, le système des ateliers était sans doute non-modifiable : divisés entre eux, les enseignants ont manqué de l'énergie nécessaire pour remettre en cause leurs habitudes et furent incapables de la réflexion collective qui leur aurait permis de rénover eux-mêmes leur pratique.

III. - 1983-84 : année difficile, année de transition, plus d'expérience, changement de principal. Année nécessaire aussi : il fallait d'abord casser le système ancien, qui avait tenu 14 ans, (depuis 1970), n'en laisser subsister pratiquement rien, pour pouvoir construire autre chose.

Mais la cassure a été totale; à tel point qu'on a constaté, après quelques mois, qu'on ne pourrait plus aujourd'hui, réinventer les ateliers, que les enseignants n'accepteraient jamais d'y revenir, dans leur grande majorité; que le système d'atelier subsistait par la force d'inertie, parce que c'était une structure, une machine qui fonctionnait sans nouvelle énergie.

La preuve en est que, en 83-84, la moitié des enseignants de français - qui, pendant 14 ans, avait eu un horaire de cours réduit au bénéfice des ateliers - refusent désormais de "donner" une heure de leurs cours pour une autre activité (elle aussi ancienne au Collège) - en l'occurrence, le langage de l'image.

Ainsi, sous l'apparente continuation d'une "expérience pédagogique", il était difficile de mesurer combien les mentalités avaient changé en profondeur depuis 1969.

Actuellement, les enseignants ont besoin, semble-t-il, de plus en plus de certitudes ; ils hésitent à prendre des risques, à innover; ils ont peu envie de s'engager à nouveau dans une expérience volontaire qu'ils définiraient eux-mêmes - les ateliers avaient persisté parce qu'ils n'étaient plus un risque, plus une expérience; ils étaient devenus une institution.

Cette tendance n'est pas propre au Collège G. BUDE; des collègues refusent la réforme LEGRAND, des universitaires affirment bien haut que leur rôle est de transmettre des connaissances - soumis aux attaques contre l'Ecole publique, les enseignants ont besoin d'être confortés dans leur mission spécifique ; ils ne se diluent plus dans l'ensemble des éducateurs : ils détiennent un savoir - on ne parle plus guère "d'école parallèle".

Ce savoir qu'ils détiennent, il appartient aux élèves de l'assimiler; s'ils ne le font pas, la faute en est attribuée à un malaise individuel, soit de l'élève, soit du professeur; d'où la violence avec laquelle est contesté tel professeur ou tel élève. L'échec scolaire n'est plus l'échec de l'école, il est l'échec de tel ou tel élève.

D'où les solutions proposées, marquées de l'individualisme et du particularisme : solutions conformes au processus particulier à chaque matière d'enseignement (chacune isolée en elle-même ou conformes au rythme individuel de chaque élève (chacun considéré isolément et travaillant pour soi). Les "groupes de niveau" sont un parfait exemple de ces solutions "ad hoc".

Au Collège BUDE on sent une pression en faveur des groupes de niveau, et face à cette panacée; il n'y a qu'une résistance peu théorisée, sceptique. Les mentalités ont changé chez les enseignants, comme chez les parents, on ne parle plus de "changer l'école", de l'ouvrir; on ne cherche plus à faire autrement. On cherche à faire mieux (terme moral) .

Cette évolution atteste que les enseignants se sentent coupables, harcelés par une idéologie qui les rend responsables de la crise de l'éducation. - Plutôt que de chercher les moyens d'une remise à jour de l'institution scolaire, les maîtres à penser cherchent à susciter une inquiétude morale, façon hypocrite d'éviter les responsabilités politiques :

"Est-ce moral, disent les administrateurs, d'avoir des moyens en

période de crise ? Est-ce moral d'"abandonner une classe pour en emmener une autre en sortie ? Est-ce moral de faire passer X en 4° ?"...

Il n'est pas surprenant que les enseignants du collège, soumis à cette pression idéologique, se sentent menacés, et soient tendus, défiants... Ils subissent, passifs, ces attaques de la part du CIO, des collègues de Lycée, etc..., et se sentent infantilisés.

Alors qu'au départ du projet d'expérience pédagogique, ils s'engageaient activement dans une analyse collective dans la définition d'objectifs et de structures communes; actuellement ils encaissent mal et sans grande résistance des décisions imposées de l'extérieur et des leçons de morale.

La normalisation a été imposée, sans même avoir été voulue par ceux qui ont pris la décision de supprimer 7 postes.

Elle a été subie par le Collège sans rien y comprendre, si ce n'est que le travail mené n'avait pas été pris en compte. Tout cela a dépossédé l'établissement de son initiative ; ainsi bafoués les "agents du changement" tendent à abdiquer; à laisser le pouvoir de propositions à la "Direction", tout en renâclant devant ces initiatives "venues d'en haut", tout en affichant leur scepticisme.

La réflexion collective a disparu en 1983-84 - Plus de réunion intersyndicale, presque plus de réunion CIEP, pas d'Assemblée de concertation digne de ce nom. - La nécessité même de cette concertation a été remise en cause publiquement pour la première fois depuis 1969 par des enseignants du collège.

Cette influence collective qui, de 1969 à 1980... s'exerçait sur le fonctionnement du Collège, cela n'intéresse plus personne actuellement.

Pourquoi ?

- Parce que, comptant trop, sans doute, sur un changement qui viendrait du haut (du pouvoir politique), il y a eu une certaine démobilisation sur le terrain, contraire à la pratique de l'autonomie.

- Parce qu'il est plus facile de combattre un adversaire à qui on impute tous les maux plutôt que de dénouer les contradictions internes de ses partenaires, plutôt que de déceler toutes les résistances conservatrices du milieu lui-même.

- Parce qu'enfin, ayant poussé au maximum la pratique de l'autonomie - après ce vaste mouvement critique qui a traversé l'école après Mai 1968, - le Groupe a vécu les difficultés de cette expérience et senti ses limites; le groupe s'est heurté aux résistances de sa hiérarchie (niveau local, inspection,...) et de l'opinion publique et n'a pu les dépasser.

Et, actuellement, le Collège G. BUDE a du mal à repartir, à retrouver l'enthousiasme nécessaire pour une nouvelle entreprise, sachant que, quoi qu'il en soit, elle se heurtera aux mêmes limites et aux mêmes obstacles !

Sept. 84

Eve-Laure MICHELON.